

Rapport financier 2015



**Version soumise
à l'Assemblée générale
du samedi 23 avril 2016**

www.cen-centrevalde Loire.org

TABLE DES MATIERES

<i>RAPPORT FINANCIER</i>	1
<i>BILAN</i>	10
<i>COMPTE DE RESULTAT</i>	12
<i>SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION</i>	13
<i>BILAN DETAILLE</i>	14
<i>COMPTE DE RESULTAT DETAILLE</i>	25
<i>ANNEXES :</i>	
REGLES ET METHODES COMPTABLES	30
ANNEXE 1 : IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS	33
ANNEXE 2 : TABLEAU DES PROVISIONS	34
ANNEXE 3 : ETAT DES ECHEANCES, CREANCES ET DETTES	35
ANNEXE 4 : PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER	36
ANNEXE 5 : PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE	37
ANNEXE 6 : ADHESIONS, SOUSCRIPTIONS ET MECENAT	38
ANNEXE 7 : RECETTES ET DEPENSES	39
ANNEXE 8 : EVOLUTION DE LA TRESORERIE	40
ANNEXE 9 : VALORISATION BENEVOLAT	41
ANNEXE 10 : COMPTE EPARGNE TEMPS	43
ANNEXE 11 : ENGAGEMENT CREDIT-BAIL	44
ANNEXE 12 : AUDIT REGION CENTRE-VAL DE LOIRE	45

Contrairement aux deux dernières années, l'année 2015 se solde par un déficit, du fait essentiellement de charges exceptionnelles liées au fonds Feder, avec un résultat d'exploitation légèrement en baisse imputable à une réduction de l'accompagnement d'un Conseil départemental.

Dans le même temps, la situation de trésorerie s'améliore, 2015 étant une année de transition. Le constat reste quasi identique quant aux délais de règlement du Feder. L'absence de crédits européens et de contrats Natura 2000 sur la programmation 2015 a nécessité d'importants arbitrages quant aux opérations à conduire sur les sites essentiellement pour les actions sous-traitées, ce qui a de facto réduit les mobilisations de trésorerie.

RESULTAT

A l'instar de 2013 et 2014, c'est une nouvelle fois le résultat d'exploitation que nous étudierons plus précisément, ce seul résultat étant bien le reflet de l'activité opérationnelle de la structure.

Le résultat d'exploitation, arrêté à **136 729 €** enregistre une baisse de plus de 20 000 €, qui s'explique en partie par le non-renouvellement à l'identique de la subvention accordée par l'un de nos partenaires récurrents dont l'information nous a seulement été communiquée en juin 2015, par le plafonnement de dépenses de communication sur des enveloppes habituellement plus conséquentes et non plafonnées sur un autre de nos financeurs et aussi la fin des contrats Natura 2000. Par ailleurs, la programmation 2014 a été finalisée et la programmation 2015 enregistre un bon niveau d'avancement à la clôture, ce qui permet de pallier cette diminution de crédits accordés.

Le résultat courant est de **112 571 €** il est obtenu après déduction du résultat financier au résultat d'exploitation (-24 K€ contre -19 K€ en 2014). L'utilisation des différents instruments financiers reste indispensable pour la structure du fait des retards et/ou décalages de paiement des financeurs et des avances de trésorerie à effectuer pour obtenir les fonds de subventions en contrepartie.

Au final, un déficit de **17 299 €** est constaté au 31 décembre 2015 une fois l'imputation de produits et charges exceptionnels effectuée à hauteur de - **129 870 €** Contrairement à l'année dernière, les régularisations sur exercices antérieurs ne se compensent pas et ont donc un impact négatif conséquent (180 K€ de charges exceptionnelles contre 85 K€ en 2014 ; 51 K€ de produits exceptionnels contre 157 K€ en 2014). Concernant les dossiers Feder, une reprise sur provision a été effectuée au titre d'une subvention de 2009, le montant étant arrêté quant au recouvrement effectif à en attendre sur informations du service instructeur. Pour les fonds Feader, près de 10K€ ont également fait l'objet de reprises sur provision pour trois dossiers sur les années 2009 et 2010, enfin réglés sur 2015. Par contre, nous avons constaté 17,5 K€ de dotations aux provisions pour risques sur un dossier Feder Plan Loire (GTPI 2013) sur le principe de déchéance de cette créance signifiée par le service instructeur, et ce en raison d'une erreur dans la convention attributive qui a rendu inéligibles certaines dépenses.

Au vue de ces éléments, nous ne dégageons pas de résultat même s'il était exceptionnel les deux années passées. Cela ne remet aucunement en cause la gestion prudentielle qui reste de rigueur au sein de la structure mais cela tient essentiellement au fait des subventions Feder à percevoir qui ont été écrêtées par le service instructeur sans en avoir plus de détails, et qui ont donc fait l'objet de plus de 140 K€ de charges sur exercices antérieures pour régularisations. La consolidation des fonds propres qui a été possible les années précédentes permet d'absorber ce déficit sans trop l'entacher, dans un contexte de gestion de trésorerie plus propice dans les discussions avec nos différents partenaires bancaires.

LA TRESORERIE

Depuis 2010, nous avons systématiquement fait le constat d'une dégradation de la situation de trésorerie. Il reste encore des besoins de trésorerie liés aux modalités de paiement des subventions très disparates d'un financeur à l'autre et toujours aussi contraignantes sur la position de trésorerie. Il n'en demeure pas moins que la situation s'améliore sur l'année 2015 du fait qu'il n'a pas été possible de signer des contrats Natura 2000 ou de mobiliser du Feder de manière importante vu que les modalités pratiques de mobilisation (instruction, dépenses éligibles, taux etc...) n'étaient pas fixées au moment de la construction budgétaire de la programmation 2015. A ce jour, les subventions ne sont d'ailleurs toujours pas mobilisables. Ce choix de réduire de facto de manière considérable le poids des sous-traitances dans le budget global (baisse de 70% des sous-traitances programmées entre 2015 et 2014) a donc permis de résoudre les problèmes récurrents de trésorerie liés aux délais de paiement des mêmes fonds européens et cette baisse, transitoire, des sous-traitances a servi à la fois à finaliser les opérations en cours et, de recouvrir les paiements attendus et ainsi réduire considérablement les dettes fournisseurs (59 K€ au 31/12/2015 contre 268 K€ au 31/12/2014) pour reconstituer un stock de trésorerie suffisant pour aborder 2016 plus sereinement.

Au 31 décembre 2015, le Cen Centre-Val de Loire attendait 654 k€ d'encaissements liés à des demandes formulées auprès des financeurs. Parmi celles-ci, la grande majorité des encaissements attendus proviennent de soldes ou d'acomptes de dossiers Feder de 2009 à 2014 pour 540 k€ (soit 82%). Les demandes de soldes des contrats Natura 2000 ont été acquittées par un dernier règlement intervenu début décembre 2015 pour des demandes effectuées près d'un an auparavant. Le traitement du Feder qui court sur des dossiers depuis 2009, a enfin permis de procéder à des versements sur 2015 (186 K€) et sur 5 dossiers de 2009, 2011 et 2013, le service instructeur a validé les sommes mises en paiement sur 2016. Les dossiers Feder et leur retard de traitement, pèsent toujours autant sur la trésorerie du Conservatoire, qui se voit contraint, dans cette attente de versements et du poids financier qu'ils représentent, de continuer à mobiliser les avances ou facilités de trésorerie négociées avec les partenaires bancaires.

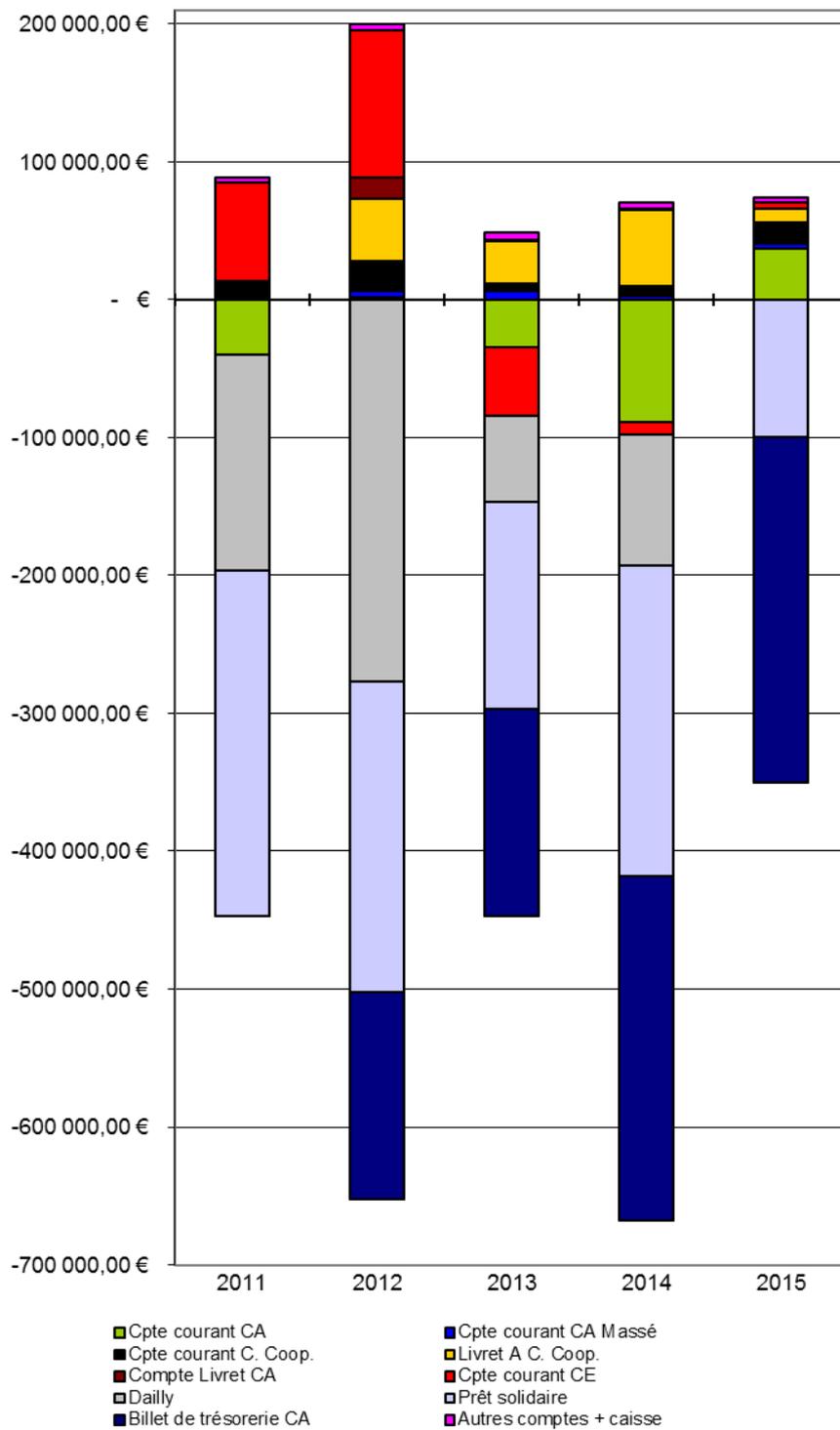
Il apparaît toujours primordial de disposer d'un fonds de roulement pour financer les avances de trésorerie, et de rester vigilant sur les prochaines années à venir avec de nouveau le recours aux fonds européens. Le poids de l'ingénierie et de la sous-traitance nécessitent de poursuivre à dégager de bons résultats, notamment du résultat d'exploitation, gage de réussite dans son cœur de métier.

Comme les autres années, le Conservatoire se voit dans l'obligation de mobiliser conjointement les découverts bancaires, la ligne de Dailly et les billets de trésorerie (plafond de 610 K€ sur 2 établissements bancaires). Au titre de 2015, les services bancaires se réduisent de 17% environ (6,3 K€ contre 7,6 K€) alors que les intérêts bancaires atteignent 25.3 K€ (19.5 K€ en 2014), dont 6.5 k€ d'intérêts pour l'acquisition de l'Etang Massé et 18.8 K€ en intérêts liés à la Dailly et aux billets de trésorerie. La ligne Dailly n'a été que très peu mobilisée car cela ne peut se faire que sur de courtes échéances et compte tenu de la lourdeur administrative de traitement de cet outil financier, du coût et des frais occasionnés, ce sont les billets de trésorerie qui ont été privilégiés. On enregistre une augmentation de 4K€ des frais liés aux billets de trésorerie, ce qui s'explique car la mobilisation s'est élevée à près de 500K€ en moyenne au titre de 2015 sur les 610 K€ possible, ce qui n'avait pas été nécessairement le cas en 2014 (400 K€ environ).

S'agissant du prêt solidaire, nous avons poursuivi notre effort de placement mensuel pour être en mesure de rembourser les 2 billets à échéance en 2015 pour 125K€ au total (juin et septembre). Le respect de ces engagements nous nous a permis de négocier la réouverture de la ligne de découvert supprimée lors de la souscription du tout premier billet à ordre en 2009.

Comme il avait été indiqué dans le rapport financier 2014, la situation de la trésorerie sur 2015 s'est bien améliorée alors même que l'échéancier de paiement transmis par le service instructeur en 2014 pour les dossiers Feder qui devraient être réglés et soldés avec des délais de traitement beaucoup plus acceptables dès le début d'année 2015 n'a pas été tenu. C'est donc bien grâce à la programmation 2015 qui prévoyait un faible volume de sous-traitances, que l'assainissement des dettes fournisseurs a pu s'opérer. Les effets positifs de ces arbitrages s'observent aussi sur le début d'année 2016 où la période de début d'année n'engendre quasiment aucune rentrée de trésorerie sur conventions et alors même que la mobilisation d'un billet de trésorerie n'a été effectuée que fin février 2016.

Illustration de la situation de trésorerie 2011 - 2015

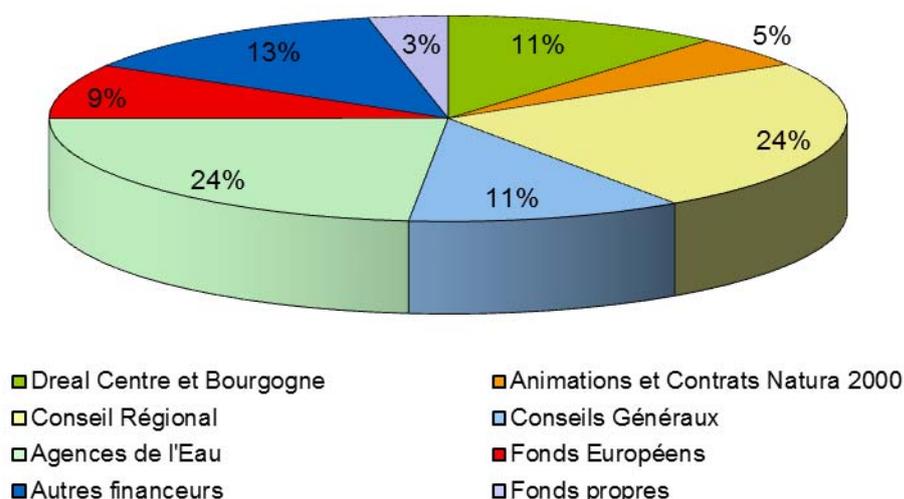


LES RECETTES

Subventions

Déjà sur 2014, les charges de sous-traitance connaissent une baisse, c'est encore le cas et de manière bien plus significative au titre de 2015 (355 K€ de moins, soit -42%), du fait de l'absence de crédits européens et de contrats Natura 2000 qui pesaient jusque 54% dans le financement des actions sous-traitées en 2014. De facto, les subventions globales se réduisent donc elles-aussi.

Répartition des origines de subventions d'exploitation



En 2015, le total des subventions d'exploitation atteint 2 302 K€ contre 2 600 K€ en 2014, soit une diminution de 300 K€, ce qui s'explique de la manière suivante :

- Forte augmentation des subventions affectées de la Région (+117K€, soit 25%)
- Forte augmentation de la DREAL Centre – Val de Loire de 35 K€, retour à un niveau identique à 2013 ;
- Relative stabilité des subventions d'Etat sur les animations Natura 2000 (+ 16 K€) avec en parallèle une chute de 65 K€ de la prise en charge essentiellement par des Pays (Pays Sancerre Sologne, Pays Nevers Sud Nivernais) des animations Natura 2000 ;
- Fin des contrats Natura 2000 (-327 K€) ;
- Baisse globale des financements des Conseils départementaux (-18%) liée essentiellement à la baisse des subventions du Conseil départemental d'Eure-et-Loir (-51%), du Conseil départemental du Cher (-16%) et du Conseil départemental du Loiret (-41%), ce qui vient compenser l'augmentation du Conseil départemental d'Indre-et-Loire (+28%). S'agissant de l'Eure-et-Loir, la subvention a été accordée pour un montant de 45 K€ en novembre 2015 contre 90K€ les années précédentes (2010-2014). La baisse est argumentée sur le principe de la baisse des dotations de l'Etat auprès du Conseil départemental alors que la Taxe d'aménagement reste un apport susceptible de financer des actions environnementales. On notera que les 45 K€ ont été in fine attribués en octobre 2015 après des échanges avec le Conseil Départemental, celui-ci n'ayant pas envisagé attribuer de subvention sur 2015.;
- Relative stabilité des financements de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (+10K€) et de l'Agence de l'eau Seine-Normandie (+14 K€) ;
- Poursuite de la diminution des fonds Européens (Feder et Feader) d'environ 30% ;
- Les autres subventions continuent quant à elles d'augmenter (+27%), liées aux mesures compensatoires de la LGV avec Cosea (131 K€), la convention avec la base aérienne de Bricy (25K€), l'appel à projet LISEA pour 23 K€, un accompagnement de la société Storengy pour 10 K€, la convention de partenariat avec la carrière de Cluis pour 4 K€ ou encore celle avec Lafarge pour 11 K€.

Autres recettes

Les autres recettes, hors mécénat, régressent de 23 K€ entre 2014 et 2015, dû essentiellement aux transferts de charge d'exploitation qui correspondaient à des remboursements de formation sur 2014 pour 18 K€ qui reviennent à un niveau normal et un peu plus de 9 K€ en moins sur les recettes issues de la pêche, hors Étang Massé pour lequel les recettes qui permettent de rembourser l'emprunt restent stables.

Les recettes d'animations sont toujours stables et les produits d'activités annexes baissent de 2 K€, ce qui est logique car il s'agit de refacturations pour lesquelles les charges correspondantes ont diminué dans la même proportion.

Quant aux collectes liées essentiellement au mécénat, elles restent identiques pour 20 K€, sachant que les 3 mécénats perçus sont les mêmes entités en 2014 et 2015 (CEMEX sur le site des Glénaux, SMB sur la gestion des Carrières de la Michellerie, et la Centrale de Dampierre-en-Burly sur le site de Benne). Les cotisations, quant à elles, augmentent d'un peu moins de 1 K€.

LES DEPENSES

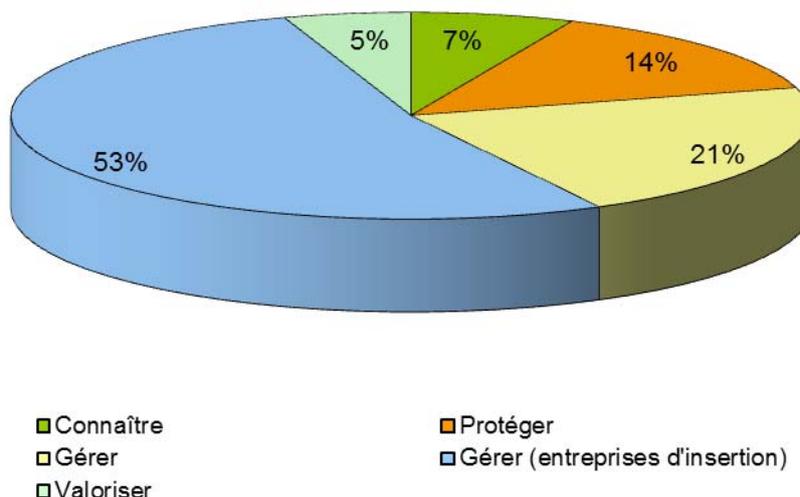
Investissement et maîtrise foncière

Seules 3 acquisitions ont été réalisées au titre de 2015 pour 37 K€ pour des parcelles sur les Varinnes ainsi que sur les Prairies du Fouzon et Près de la Limite, comme l'année dernière, pour près de 13 hectares contre 39 hectares en 2014.

Les études sous-traitées restent quasi identiques pour 51 K€ environ, ce qui n'est pas le cas des dépenses sous-traitées liées aux actions de valorisation (31,6 K€ en 2015 contre 57,6 K€ en 2014 soit -45%).

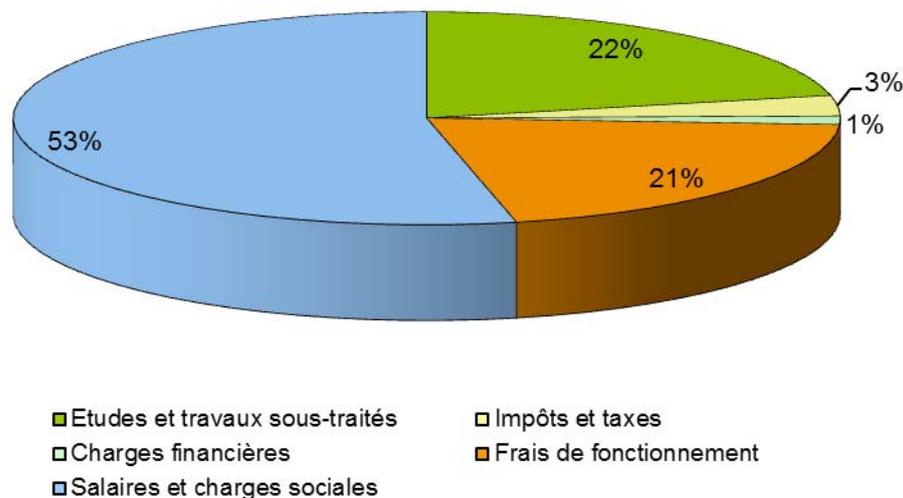
C'est également le cas mais de manière bien plus significative pour les opérations de gestion sur nos sites, du fait essentiellement de l'absence de crédits européens (481 K€ de dépenses contre 836 K€ au titre de 2014, soit - 42%).

Le graphique, ci-après, présente, comme chaque année, l'activité du Conservatoire, répartie suivant les quatre axes : Connaître (études et plans de gestion), Protéger (acquisitions de sites), Gérer (travaux et aménagements sur site) et Valoriser (réalisations de plaquettes et panneaux). L'axe « Gérer » est scindé en deux fractions pour mettre en évidence la part des travaux réalisés par des associations d'insertion professionnelle.



Fonctionnement

Le graphique, ci-après, présente la répartition des charges par nature de dépenses.



On note la même tendance qu'en 2014 avec une augmentation des dépenses de fonctionnement et avec un total des charges d'exploitation qui représente 1 700 K€, soit + 70K€, hors dépenses financées par subventions.

En étudiant plus en détail, il est possible de faire ressortir les éléments suivants :

- Hausse de 5 K€ sur des achats de fournitures d'équipement expliquée par les achats de polaires au nom de la structure, et de l'équipement pour le poste de garde animateur sur l'antenne 18/36, avec une bonne maîtrise des autres dépenses de fournitures ce qui permet de stabiliser la masse globale de ces charges ;
- Hausse de 5 K€ sur les dépenses d'entretien des véhicules restitués pour leur remise en état avant le renouvellement du parc, compensée par les remboursements obtenus de près de 6,5 K€ du fait du nombre de kilomètres effectués largement inférieurs à ceux prévus aux contrats ;
- De manière générale, là aussi, en faisant abstraction du poste d'intérim sur 2014 et des dépenses financées, le niveau des charges externes reste stable aux environs des 280 K€ sans autre variation significative par type de dépenses ;

Les charges fiscales augmentent de 9 K€ environ, ce qui s'explique car la hausse concerne surtout les charges fiscales assises sur la masse salariale qui varie à la hausse. On peut juste noter le fait que nous n'avons pas de contribution Agefiph à verser cette année du fait de la première embauche sur 2015 d'un salarié au statut de travailleur handicapé.

La structure continue de renforcer son équipe salariée avec l'embauche au printemps d'un garde animateur sur l'antenne 18/36 et d'un assistant Communication et Vie Associative rattaché à la Responsable Communication et Animation. Cela engendre un coût supplémentaire de 37 K€ auxquels s'ajoutent :

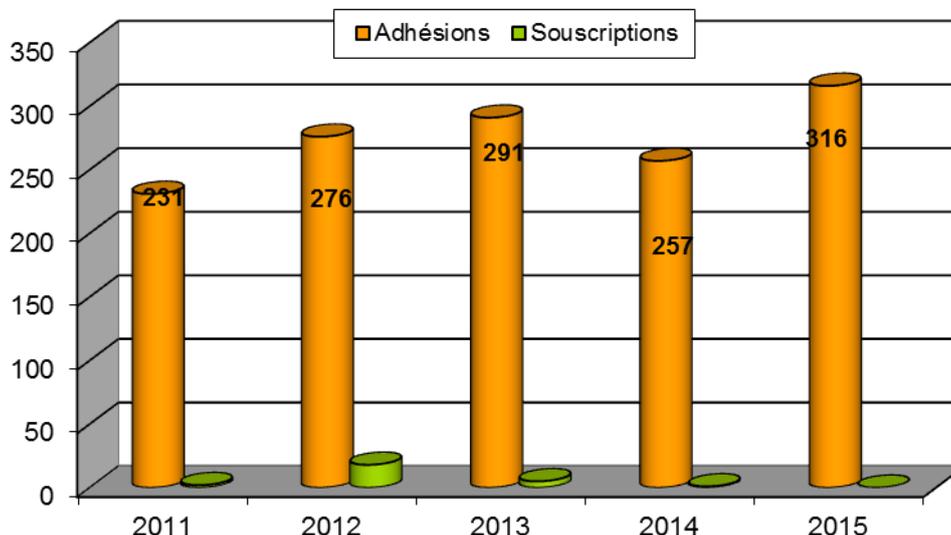
- 5,6 K€ de plus de primes de précarité pour les 5 CDD contractés (4 CDD de remplacement pour congés maternité et/ou parental et 1CDD pour accroissement temporaire d'activité),
- 3 K€ d'indemnité de licenciement,
- 11.5 K€ de provisions supplémentaires au titre des congés payés et du Compte Epargne Temps mis en place avec le nouvel aménagement du temps de travail en vigueur au sein de la structure depuis le 1er janvier 2015.

Au final, par rapport à l'année dernière, on note une augmentation de près de 60 K€ des salaires et charges sociales afférentes, en intégrant les 32 K€ de frais d'intérimaire en 2014 pour comparaison. Dans le paragraphe prévu à cet effet, les mouvements de personnel sont repris plus spécifiquement pour expliquer de manière plus détaillée les changements intervenus sur 2015.

LES MOYENS HUMAINS

Bénévolat

Par rapport à 2014, la tendance s'est inversée sur cet exercice puisque le nombre d'adhérents est reparti à la hausse pour compter 316 adhérents à jour de cotisation au 31 décembre 2015, un record.



Cette année, nous enregistrons 21 bilans renvoyés par les bénévoles contre 13 en 2014. Ce taux ne représente que 16 % sur les 131 bénévoles actifs comptabilisés (9.42 % en 2014). En 2015, ce sont donc un peu moins de 339 jours, qui ont pu être comptabilisés et qui représentent l'équivalent de 1,5 ETP (1,4 ETP et 321 jours en 2014). On regrettera une nouvelle fois que le faible taux de retour ne permette toujours pas de refléter la réalité de l'investissement bénévole au Cen Centre-Val de Loire qui constitue pourtant l'un des atouts d'une structure associative.

L'équipe salariée

Dans la continuité des années précédentes, 2015 a de nouveau été riche en mouvements de personnel (congé maternité, congé parental, démissions, licenciements, embauches et créations de postes). Les mouvements sont récapitulés ci-après :

- Antenne Cher – Indre :
 - Sandra Gonzaga, animatrice nature, est partie en arrêt maladie puis en congé maternité jusqu'à la fin de l'année 2015, remplacée par Tony Chevalier jusqu'en septembre 2015 uniquement pour la période d'animation ;
 - Margot Gomez a été embauchée en CDD au poste de garde animateur. Ce poste sera transformé en CDI à compter de juillet 2016 pour lequel il faudra trouver un remplaçant à Margot GOMEZ qui quittera le Conservatoire après la fin de son CDD ;

- Antenne de Chartres :
 - Pas de mouvements en 2015 ;

- Réserve Naturelle du Val de Loire :
 - Pas de mouvements en 2015 ;

- Antenne Indre-et-Loire – Loir-et-Cher :
 - Céline Aïñ, actuellement en congé parental suite à son deuxième congé maternité, est toujours remplacée par Nolwenn Baudouin ;
 - Valentine Debiais-Thibaud, qui assurait les animations foncières des mesures compensatoires de la LGV SEA, a fait une demande de rupture conventionnelle et a été remplacée par Charline Teffaut

suite à une période d'essai écourtée pour Corinne Pouvreau qui n'a pas donné satisfaction sur le poste ;

- Rolland Paillat, passé à temps partiel à 80% depuis le 1^{er} janvier 2015 sur sa demande, a fait l'objet d'un long arrêt consécutif à un accident hors temps de travail et a été remplacé pendant 3 mois par Matthieu Trouvé au poste de chargé d'études scientifiques ;
- Yvan Sionneau, chargé de gestion écologique, a donné sa démission en décembre 2015 pour quitter le Conservatoire en février 2016 ;

• Antenne Eure-et-Loir – Loiret :

- Charlotte Allard a fait l'objet d'une procédure de licenciement et a été remplacée par Tony Chevalier au poste d'animateur, après avoir remplacé Sandra Gonzaga à l'antenne de Vierzon sur le même poste ;

• Siège :

- Emilie Makosza, assistante administrative et financière, a fait l'objet d'une procédure de licenciement pour faute lourde et a été remplacée par Elisabeth De Sousa à compter du 15 avril 2015 ;
- Antoine Beck a été embauché à 80% en juin dernier au poste d'Assistant Communication et Vie Associative afin de renforcer l'équipe de communication ;
- Hélène Gervais, animatrice du Groupe de travail sur les espèces végétale invasives, est revenue de son congé parental et Dorine Vial qui la remplaçait a donc quitté le Conservatoire après un CDD d'un mois supplémentaire pour accroissement temporaire d'activité ;
- Brigitte Ruaux qui a été embauchée au poste de Chargée de mission Observatoire zones humides est remplacée par Matthieu TROUVE pendant son congé maternité ;
- Floriane Serré, après avoir accepté le changement de poste qui lui avait été proposé d'assistant géomatique en Technicien Développeur Informatique, a démissionné de son nouveau poste en décembre 2015.

Au 31 décembre 2015, l'équipe professionnelle du Cen Centre-Val de Loire comptait 32 salariés sous contrat dont 3 CDD, toujours en gardant à l'esprit à la fois de maîtriser le poids de la masse salariale et de veiller à l'adéquation entre les projets faisant émerger de nouveaux besoins, le renforcement de l'équipe déjà en place et la capacité à garantir un financement à long terme, gage de stabilité et de pérennité des actions.

Compte tenu du résultat déficitaire, il n'est pas proposé au Conseil d'administration du 19 mars 2016 d'attribuer de prime.

CONCLUSION SUR L'EXERCICE 2015

Les principales raisons du déficit de l'exercice 2015 ont été présentées en préambule au présent rapport, et même si le résultat qui est dégagé ne permet pas de satisfaire à remplir l'objectif assigné par le Conseil d'administration, on ne peut que se résoudre à constater que ce résultat est cohérent eu égard au résultat d'exploitation dégagé alors même que des subventions n'ont pas été attribuées et que les charges exceptionnelles sur exercices antérieurs pèsent incontestablement sur le résultat pour 163 K€. Compte tenu de ces derniers éléments, le résultat net aurait pu être bien plus néfaste pour le maintien des fonds propres de la structure. Grâce au cœur de métier et à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, certes le résultat dégagé est un déficit mais dans une moindre mesure compte tenu des apurements d'exercices antérieurs effectués.

L'évolution de la trésorerie reste au cœur des préoccupations majeures du fonctionnement financier du Conservatoire. Le renforcement des fonds propres depuis plusieurs années nous permettra de pouvoir poursuivre les négociations déjà entamées avec les partenaires bancaires fidèles pour continuer à mettre en place des dispositions plus favorables et faciliter la gestion de la trésorerie au plus près de nos besoins quotidiens.

On notera que le Cen Centre – Val de Loire a bénéficié d'un audit de fonctionnement approfondi de la part du Conseil régional Centre – Val de Loire. Cet audit a porté sur l'analyse du fonctionnement administratif et financier de la structure entre 2007 et 2013. Il s'est conclu par la reconnaissance de la qualité de la gestion administrative et financière ainsi que quelques recommandations qui vont dans le sens des rapports financiers de ces dernières années :

-) Poursuivre les efforts de recherche de financements privés.
-) Poursuivre la démarche de maîtrise des dépenses en renforçant les inventaires.
-) Travailler avec les services de la Région sur la simplification du reporting.
-) Surveiller le ratio d'endettement sur la CAF qui ne doit pas excéder 3 ans.
-) Etablir une prospective budgétaire à 3 ans.
-) Poursuivre les efforts pour atteindre 30 jours d'exploitation en réserves de trésorerie.

Outre le fait qu'il ne remet pas en cause de manière draconienne le fonctionnement administratif et financier mis en place, l'intérêt de cet audit est qu'il conforte les analyses auxquelles nous avons procédé en interne, notamment sur la dépendance aux fonds publics et les problématiques liées à la trésorerie mais qu'il apporte également des suggestions d'amélioration du fonctionnement de la structure que ce soit en interne (mise en place d'inventaires du matériel de chantier par exemple) ou en externe (travail avec la Région sur la simplification des reporting).

Affectation du Résultat

Il est proposé d'affecter le résultat de – 17 298.78 € sur la réserve générale d'intervention, dont le solde sera, après affectation, de 499 790.78 €

Arrêt des comptes et proposition d'affectation du résultat validés par le Conseil d'administration le 19 mars 2016 à Orléans pour soumission à l'Assemblée générale.

Rapport financier, comptes et affectation du résultat approuvés par l'Assemblée générale ordinaire le 23 avril 2016 à Couffy.

Couffy, le 23 avril 2016

Bernard LEMESLE, Trésorier

René ROSOUX, Président

Bilan actif

Cen Centre-Val de Loire

Etats de synthèse au 31/12/2015

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	9 712,46	9 712,46		1 674,00
Autres immob. incorporelles / Avances et acompte	11 460,00		11 460,00	
Immobilisations corporelles				
Terrains	4 823 212,83		4 823 212,83	4 780 369,29
Installations techniques, matériel et outillage	2 369,20	1 436,57	932,63	481,73
Autres immobilisations corporelles	18 717,61	5 911,23	12 806,38	1 724,44
Immobilisations financières				
TIAP & autres titres immobilisés	1 485,75		1 485,75	1 485,75
Autres immobilisations financières	9 248,14		9 248,14	11 643,88
ACTIF IMMOBILISE	4 876 205,99	17 060,26	4 859 145,73	4 797 379,09
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes	646,06		646,06	858,07
Créances				
Usagers et comptes rattachés	107 629,47		107 629,47	195 846,36
Autres créances	1 612 921,30		1 612 921,30	2 548 090,80
Divers				
Disponibilités	73 787,86		73 787,86	161 403,03
Charges constatées d'avance	5 446,59		5 446,59	3 185,38
ACTIF CIRCULANT	1 800 431,28		1 800 431,28	2 909 383,64
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	6 676 637,27	17 060,26	6 659 577,01	7 706 762,73

Bilan passif

Cen Centre-Val de Loire

Etats de synthèse au 31/12/2015

	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	4 664 159,30	4 621 315,76
Autres réserves	517 089,76	306 481,32
RESULTAT DE L'EXERCICE	-17 298,78	210 608,44
FONDS PROPRES	5 163 950,28	5 138 405,52
<i>Subventions affectées</i>	637 746,82	1 055 481,37
Fonds associatifs avec droit de reprise	637 746,82	1 055 481,37
AUTRES FONDS PROPRES	637 746,82	1 055 481,37
Provisions pour risques	33 625,96	30 526,03
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	33 625,96	30 526,03
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>	243 036,67	377 648,54
<i>Découverts et concours bancaires</i>	254 090,30	539 612,91
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	497 126,97	917 261,45
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 897,80	292 687,42
Dettes fiscales et sociales	221 558,89	235 856,33
Autres dettes	30 640,29	36 379,61
Produits constatés d'avance	30,00	165,00
DETTES	824 253,95	1 482 349,81
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL DU PASSIF	6 659 577,01	7 706 762,73

Compte de résultat

Cen Centre-Val de Loire

Etats de synthèse au 31/12/2015

	du 01/01/15 au 31/12/15	du 01/01/14 au 31/12/14
Prestations de services	3 317,00	3 650,06
Produits des activités annexes	29 511,42	38 854,78
Subventions d'exploitation	2 302 490,07	2 600 171,85
Reprises et Transferts de charge	16 895,44	31 381,55
Autres produits	5,88	385,96
Collectes	20 512,07	20 749,21
Cotisations	6 762,00	5 826,00
Produits d'exploitation	2 379 493,88	2 701 019,41
Autres achats non stockés	84 474,28	85 038,17
Charges externes	768 607,90	1 170 168,45
Impôts et taxes	115 390,28	106 138,32
Salaires et Traitements	897 822,25	822 283,70
Charges sociales	372 011,64	356 532,89
Amortissements et provisions	4 446,89	2 329,83
Autres charges	11,23	1 445,67
Charges d'exploitation	2 242 764,47	2 543 937,03
RESULTAT D'EXPLOITATION	136 729,41	157 082,38
Produits financiers	1 137,87	570,66
Charges financières	25 295,84	19 516,53
Résultat financier	-24 157,97	-18 945,87
RESULTAT COURANT	112 571,44	138 136,51
Produits exceptionnels	50 627,87	157 330,97
Charges exceptionnelles	180 498,09	84 859,04
Résultat exceptionnel	-129 870,22	72 471,93
EXCEDENT OU PERTE	-17 298,78	210 608,44
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Produits		
Bénévolat	-58 846,93	-59 522,95
Total produits	-58 846,93	-59 522,95
Charges		
Mise à disposition gratuite de biens et services	58 846,93	59 522,95
Total charges	58 846,93	59 522,95

	31/12/2015	31/12/2014
	Montant	Montant
Produits des ventes et services (<i>dont produits liés à des financements règlementés</i>)	32 828	42 505
+ Subventions d'exploitation	2 302 490	2 600 172
+ Transferts de charges d'exploitation (flux encaissés)	16 895	31 382
+ Autres produits d'exploitation (<i>hors quote-part subventions investissement virée au résultat</i>)	27 280	26 961
= PRODUITS D'EXPLOITATION	2 379 494	2 701 019
- Achats et charges externes	853 082	1 223 838
= VALEUR AJOUTEE	1 526 412	1 477 181
- Impôts, taxes et versements assimilés	115 390	106 138
- Charges de personnel	1 269 834	1 210 185
- Autres charges d'exploitation	11	1 446
= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	141 176	159 413
- Dotations d'exploitation nettes (<i>dotations, reprises et transferts sans flux</i>)	4 447	2 330
= RESULTAT D'EXPLOITATION	136 729	157 083
+ Production financiers (<i>hors reprises et transferts</i>)	1 138	571
- Charges financières	25 296	19 517
= RESULTAT FINANCIER	-24 158	-18 946
= RESULTAT COURANT	112 571	138 137
+ Production exceptionnels (<i>hors reprises et opérations en capital</i>)	50 628	157 331
+ Quote-part subventions d'investissement (<i>virée au résultat</i>)	0	0
- Charges exceptionnelles (<i>hors dotations et opérations en capital</i>)	180 498	84 859
= RESULTAT EXCEPTIONNEL	-129 870	72 472
= RESULTAT DE L'EXERCICE	-17 299	210 609
= CAPACITE D'AUTO FINANCEMENT (CAF) Crédit-bail retraité	-9 752	138 255
- Dotations d'exploitation nettes (<i>dotations, reprises et transferts sans flux</i>)	4 447	2 330
+ Quote-part subventions d'investissement (<i>virée au résultat</i>)	0	0
= RESULTAT NET	-14 199	135 926

Détail du bilan actif

Cen Centre-Val de Loire

Etats de synthèse au 31/12/2015

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
- 2050000000 Concessions et droits similaires	9 712,46		9 712,46	9 712,46
- 2805000000 AMORTISSEMENT DES LOGICIELS		9 712,46	-9 712,46	-8 038,46
Concessions, brevets et droits assimilés	9 712,46	9 712,46		1 674,00
- 2320000000 Immo incorporelles en cours	11 460,00		11 460,00	
Autres immob. incorporelles / Avances et acomp	11 460,00		11 460,00	
Immobilisations corporelles				
- 2110010000 CHAUMONT / LOIRE - ILE FOLIE - LN	29 315,95		29 315,95	29 315,95
- 2110030000 POULIGNY ST PIERRE -BOIS ROCHE	22 153,89		22 153,89	22 153,89
- 2110050000 DEOLS - PRAIRIES DU MONTET - LN	18 293,88		18 293,88	18 293,88
- 2110070000 GUILLY - VAL DE SULLY - LN	1 880,15		1 880,15	1 880,15
- 2110080000 GUILLY - VAL DE SULLY - LN	5 021,67		5 021,67	5 021,67
- 2110090000 CORMAINVILLE - GAS DE PENDLOUF	2 988,00		2 988,00	2 988,00
- 2110100000 AUNEAU - LES GRANS MARAIS - AS	31 069,11		31 069,11	31 069,11
- 2110110000 ST PERE - ENTRE LES LEVEES - LN	73 765,05		73 765,05	73 765,05
- 2110120000 HERRY - VAL D'HERRY - LN	64 638,38		64 638,38	64 638,38
- 2110130000 CHATILLON - ILE D'OUSSON - LN	68 602,06		68 602,06	68 602,06
- 2110140000 MONTREUIL - COTE DE MONTREUIL	990,92		990,92	990,92
- 2110150000 MONTLOUIS - VAL DE MONTLOUIS - I	42 274,11		42 274,11	42 274,11
- 2110159000 MONTLOUIS - VAL DE MONTLOUIS - I	-79,58		-79,58	-79,58
- 2110160000 SENONCHES - ETANG BENETTE - AS	98 531,15		98 531,15	98 531,15
- 2110170000 HERRY - VAL D'HERRY - LN	9 223,17		9 223,17	9 223,17
- 2110180000 GERMIGNY-FRICHES DES PARTERF	45 582,26		45 582,26	45 582,26
- 2110190000 COUFFY - PRAIRIES FOUZON - LN	105 952,07		105 952,07	105 952,07
- 2110200000 ST BENOIT - LES RIPENEAX - LN	39 151,96		39 151,96	39 151,96
- 2110210000 COUARGUES - LES VALLEES - LN	23 477,15		23 477,15	23 477,15
- 2110220000 VILLECELIN - PRAIRIES BEAUVOIR -	28 431,74		28 431,74	28 431,74
- 2110240000 SEIGY - PRAIRIES DU FOUZON - LN	15 016,23		15 016,23	15 016,23
- 2110250000 LA PUISAYE - ETANG BENETTE - AS	5 019,54		5 019,54	5 019,54
- 2110260000 JUSSY - MARE AUX BRUERES - AS	1 372,04		1 372,04	1 372,04
- 2110270000 NOIZAY - VAL MONTLOUIS - LN	12 958,17		12 958,17	12 958,17
- 2110279000 MONTLOUIS - VAL MONTLOUIS - LN	-11,89		-11,89	-11,89
- 2110280000 NEUNG / BEUVRON -ETANG BEAUMC	204 578,04		204 578,04	204 578,04
- 2110290000 ST LAURENT - PRAIRIES GUZON - AS	12 668,51		12 668,51	12 668,51
- 2110310000 PALLUAU / INDRE - LES CAVES - AS	37 350,01		37 350,01	37 350,01
- 2110320000 COUARGUES - LES VALLEES - LN	525,03		525,03	525,03
- 2110330000 SEIGY COUFFY - PRAIRIES FOUZON	10 518,98		10 518,98	10 518,98
- 2110340000 CINQ MARS - VAL LANGEAIS - LN	19 970,82		19 970,82	19 970,82
- 2110350000 VERNOU / BRENNE - VAL MONTLOUI	6 860,21		6 860,21	6 860,21
- 2110360000 COUARGUES - LES VALLEES	319,08		319,08	319,08
- 2110370000 MEZIERES - ETANG BELLEBOUCHE	115 861,25		115 861,25	115 861,25
- 2110380000 CHATILLON - ILE OUSSON - LN	1 077,20		1 077,20	1 077,20
- 2110400000 MEUSNES - PARAIRES FOUZON - LN	30 337,35		30 337,35	30 337,35
- 2110410000 NOYERS / CHER - ILES DE NOYERS	8 967,97		8 967,97	8 967,97
- 2110420000 ST ROMAIN -	11,28		11,28	11,28

Détail du bilan actif

Cen Centre-Val de Loire

Etats de synthèse au 31/12/2015

	Brut	Amortissements	Net au	Net au
		Provisions	31/12/15	31/12/14
- 2110430000 GUILLY - VAL DE SULLY - LN	20 524,82		20 524,82	20 524,82
- 2110440000 GERMIGNY -FRICHES DES PARTERF	811,18		811,18	811,18
- 2110450000 OUZOUER / LOIRE -PLAINE VILAINE-	49 204,75		49 204,75	49 204,75
- 2110460000 ST BRISSON/LOIRE -GRANDS BUISS	820,94		820,94	820,94
- 2110470000 CHAUMONT/LOIRE - ILE FOLIE - LN	2 972,76		2 972,76	2 972,76
- 2110480000 LUSSAULT/LOIRE - VAL MONTLOUIS	38 054,32		38 054,32	38 054,32
- 2110490000 AMBOISE - VAL MONTLOUIS - LN	5 376,88		5 376,88	5 376,88
- 2110500000 LANGEAIS - VAL LANGEAIS - LN	15 815,06		15 815,06	15 815,06
- 2110510000 CHAPELLE NAUX - VAL LANGEAIS - L	85 534,57		85 534,57	85 534,57
- 2110530000 CINQ MARS LA PILE -VAL LANGEAIS-I	4 621,49		4 621,49	4 621,49
- 2110540000 LANGEAIS - VAL LANGEAIS - LN	10 500,69		10 500,69	10 500,69
- 2110550000 LANGEAIS - VAL LANGEAIS - LN	732,52		732,52	732,52
- 2110560000 PALLUAU / INDRE - LES CAVES - LN	56 893,97		56 893,97	56 893,97
- 2110570000 MONTREUIL -LA COTE DE MONTREL	4 667,69		4 667,69	4 667,69
- 2110580000 SENONCHES - ETANG BENETTE - AS	15 650,60		15 650,60	15 650,60
- 2110590000 DEOLS - PRAIRIES CHENEVIERES - I	47 259,20		47 259,20	47 259,20
- 2110600000 CHABRIS - PLATEAU CHABRIS - LO	34 666,91		34 666,91	34 666,91
- 2110610000 CHAP MONTMARTIN -PLATEAU CHAE	25 443,74		25 443,74	25 443,74
- 2110620000 GUILLY - VAL SULLY - LN	3 780,89		3 780,89	3 780,89
- 2110630000 GERMIGNY -FRICHES DES PARTERF	1 218,22		1 218,22	1 218,22
- 2110640000 ST BRISSON - GRANDS BUISSONS -	426,86		426,86	426,86
- 2110650000 LANGEAIS - VAL LANGEAIS - LN	20 725,44		20 725,44	20 725,44
- 2110660000 ST PATRICE - VAL LANGEAIS - LN	11 067,80		11 067,80	11 067,80
- 2110710000 COUFFY - PRAIRIES FOUZON - LN	243,92		243,92	243,92
- 2110720000 NOYERS / CHERS - ILE NOYERS -LN	891,83		891,83	891,83
- 2110730000 ALLOUIS - TERRE DE L ORME - AS	32 393,13		32 393,13	32 393,13
- 2110740000 GUILLY - VAL SULLY - LN	16 257,16		16 257,16	16 257,16
- 2110750000 SAVIGNY VERON-HAUTS BERTIGNOL	14 157,64		14 157,64	14 157,64
- 2110760000 NOIZAY - VAL MONTLOUIS - LN	2 556,65		2 556,65	2 556,65
- 2110770000 COUFFY - PRAIRIES FOUZON - LN	1 127,82		1 127,82	1 127,82
- 2110780000 CHATILLON - ILE OUSSON - LN	12 747,48		12 747,48	12 747,48
- 2110790000 SELLES / CHER -	17 224,30		17 224,30	17 224,30
- 2110800000 LAPAN - HAUTS DE LAPAN - LP	2 824,27		2 824,27	2 824,27
- 2110810000 LUNERY - CHAUMES PATOUILLET - L	23 396,96		23 396,96	23 396,96
- 2110840000 NIHERNE - PRAIRIES VAUX - LN	1 981,84		1 981,84	1 981,84
- 2110870000 BEAUMONT VERON-PUYS CHINONAI	4 222,84		4 222,84	4 222,84
- 2110880000 CHINON - PUYS CHINONAI - LP	21 271,21		21 271,21	21 271,21
- 2110890000 ST PATRICE - VAL LANGEAIS - LN	31 979,23		31 979,23	31 979,23
- 2110900000 ST GEORGES -	79 578,39		79 578,39	79 578,39
- 2110910000 CHARRAY - MOULIN ROUGE - AS	7 774,78		7 774,78	7 774,78
- 2110920000 FERTE VILLENEUILLE-MOULIN ROU	4 256,12		4 256,12	4 256,12
- 2110930000 LE MEE - MOULIN ROUGE - AS	4 420,48		4 420,48	4 420,48
- 2110940000 ST FIRMIN - GRDS BUISSONS - LN	1 588,67		1 588,67	1 588,67
- 2110950000 NOIZAY - VAL MONTLOUIS - LN	14 080,04		14 080,04	14 080,04
- 2110960000 ST PATRICE - VAL LANGEAIS - LN	2 168,43		2 168,43	2 168,43
- 2110970000 VERNOU - VAL MONTLOUIS - LN	391,34		391,34	391,34

Détail du bilan actif

Cen Centre-Val de Loire

Etats de synthèse au 31/12/2015

	Brut	Amortissements	Net au	Net au
		Provisions	31/12/15	31/12/14
- 2110980000 SAVIGNY - HAUTS BERTIGNOLLES-L	1 676,94		1 676,94	1 676,94
- 2110990000 MARMAGNE / B. BOUY - PRES DE GU	71 620,55		71 620,55	71 620,55
- 2111000000 LUCHAIRE - CHAUMES VERNILLET -	62 313,54		62 313,54	62 313,54
- 2111010000 FARGES ALLICHAMPS - LE PONT - LN	3 969,73		3 969,73	3 969,73
- 2111020000 BEAUMONT VERON - PUYS CHINON	1 049,00		1 049,00	1 049,00
- 2111030000 SAVIGNY VERON - PUYS CHINON - LI	1 359,00		1 359,00	1 359,00
- 2111040000 ST GERMAIN / VIENNE-BOCAGE VERI	4 542,00		4 542,00	4 542,00
- 2111050000 LUNERY - CHAUMES PATOUILLET - L	6 200,00		6 200,00	6 200,00
- 2111060000 COUFFY - PRAIRIES DU FOUZON	366,18		366,18	366,18
- 2111070000 CHAPELLE AUX NAUX - LN	5 900,00		5 900,00	5 900,00
- 2111080000 PRES ST LOUP - LN	55 034,00		55 034,00	55 034,00
- 2111090000 COUFFY GRANGE DE LA VIGNE - LN	1 370,00		1 370,00	1 370,00
- 2111100000 EXTENSION GUILLY - LN	3 115,43		3 115,43	3 115,43
- 2111110000 EXTENSION AUNEAU - AS	536,60		536,60	536,60
- 2111120000 CHATILLON / CHER - RANG DU FOSS	3 184,00		3 184,00	3 184,00
- 2111130000 BLERE - AS	31 000,53		31 000,53	31 000,53
- 2111140000 LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE - AS	38 972,59		38 972,59	38 972,59
- 2111150000 SAINT MARTIN D'ABBAT - LN	19 467,00		19 467,00	19 467,00
- 2111160000 DEOLS - LN	8 450,00		8 450,00	8 450,00
- 2111170000 MENETREOL SUR SAULDRE - AS	33 753,00		33 753,00	33 753,00
- 2111180000 LES LUNEAUX	3 587,00		3 587,00	3 587,00
- 2111190000 LANGEAIS - BELLES LANDES - LN	3 000,00		3 000,00	3 000,00
- 2111200000 PRAIRIES DE BEAUVOIR - VILLECELI	24 030,00		24 030,00	24 030,00
- 2111210000 COTES DE MONTREUIL - MONTREUI	25 383,39		25 383,39	25 383,39
- 2111220000 ILE PROVIDENCE ET STE BARBE - LI	4 572,00		4 572,00	4 572,00
- 2111230000 PRAIRIES FOUZON - COUFFY SEIGY	4 320,00		4 320,00	4 320,00
- 2111240000 ILE PRIEURE - ST GEORGES / PREE	28 530,00		28 530,00	28 530,00
- 2111250000 ETANG EX-CHEVRES - HL	141 063,00		141 063,00	141 063,00
- 2111260000 PRAIRIES DE L'OUPILLIERE - LN	12 500,00		12 500,00	12 500,00
- 2111270000 PRAIRIES DU FOUZON - LN	6 154,00		6 154,00	6 154,00
- 2111280000 VAL DE LANGEAIS - LN	67 928,00		67 928,00	67 928,00
- 2111290000 VAL DE LANGEAIS - LN	55 158,01		55 158,01	55 158,01
- 2111300000 PUYS CHINONNAIS - HL	14 245,77		14 245,77	14 245,77
- 2111310000 CAVES ST NICOLAS - HL	12 720,24		12 720,24	12 720,24
- 2111320000 LES FRICHES DES PARTERRES - LN	40 393,94		40 393,94	40 393,94
- 2111330000 PRAIRIES DU FOUZON - LN	14 950,93		14 950,93	14 950,93
- 2111340000 LES VARINNES - LN	52 464,39		52 464,39	52 464,39
- 2111350000 COTE DE MONTREUIL	3 344,80		3 344,80	3 344,80
- 2111360000 VAL DE MONTLOUIS	2 099,31		2 099,31	2 099,31
- 2111370000 PRAIRIES DU FOUZON	4 472,55		4 472,55	4 472,55
- 2111380000 ST GEORGES / CHER	1 318,71		1 318,71	1 318,71
- 2111390000 BOIS DU ROI	2 843,70		2 843,70	2 843,70
- 2111400000 BOIS DES ROCHES	1 512,70		1 512,70	1 512,70
- 2111410000 PRAIRIES DU MONTET	4 457,51		4 457,51	4 457,51
- 2111420000 SAINT BRISSON	3 532,00		3 532,00	3 532,00
- 2111430000 VAL MONTLOUIS - LN	1 038,03		1 038,03	1 038,03

Détail du bilan actif

Cen Centre-Val de Loire

Etats de synthèse au 31/12/2015

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
- 2111440000 ST MARTIN ABBAT - VORINNES - LN	28 901,85		28 901,85	28 901,85
- 2111450000 PRAIRIES FOUZON - LN	997,50		997,50	997,50
- 2111460000 SAINT GEORGES / CHER - LN	14 609,53		14 609,53	14 609,53
- 2111470000 PRAIRIES DU FOUZON	3 015,16		3 015,16	3 015,16
- 2111480000 EXTENSION BENNE	2 723,22		2 723,22	2 723,22
- 2111490000 CAVES DU TRANGER	12 800,00		12 800,00	12 800,00
- 2111500000 ETANG MASSE	1 642 305,84		1 642 305,84	1 642 305,84
- 2111510000 PUYS DU CHINONNAIS	1 689,00		1 689,00	1 689,00
- 2111520000 LES VORINNES	5 955,43		5 955,43	5 955,43
- 2111530000 PRAIRIES DU FOUZON	16 029,09		16 029,09	16 029,09
- 2111540000 GERMINY ST MARTIN D'ABBAT	8 176,37		8 176,37	8 176,37
- 2111550000 CAVES BEAULIEU LES LOCHES	25 028,00		25 028,00	25 028,00
- 2111560000 SAINT PATRICE	4 958,00		4 958,00	4 958,00
- 2111570000 PRES DES VARINNES	2 792,65		2 792,65	2 792,65
- 2111580000 LES GRANDS BUISSONS	7 070,00		7 070,00	7 070,00
- 2111590000 VALLEE DES CAILLES	11 252,70		11 252,70	11 252,70
- 2111600000 RNR - ACQUISITION MASSE	101 321,00		101 321,00	101 321,00
- 2111610000 ACQ VAL DE MONTLOUIS	2 277,00		2 277,00	2 277,00
- 2111620000 ACQUISITION FOUZON ???	14 385,25		14 385,25	14 385,25
- 2111630000 ACQ. MOULIN ROUGE VALLEE AIGRE	1 623,30		1 623,30	1 623,30
- 2111640000 ACQ COTE DE MONTREUIL	1 200,00		1 200,00	1 200,00
- 2111650000 ACQ PRES DE LA LIMITE	25 020,00		25 020,00	25 020,00
- 2111660000 ACQ PRAIRIES DU FOUZON	4 550,00		4 550,00	4 550,00
- 2111670000 ACQ ILE DE LA FOLIE	3 219,59		3 219,59	3 219,59
- 2111680000 ACQ VARINNES 2015	7 739,76		7 739,76	
- 2111690000 ACQ PRES DE LA LIMITE 2015	5 648,21		5 648,21	
- 2111700000 ACQ PRAIRIES DU FOUZON 2015	29 455,57		29 455,57	
Terrains	4 823 212,83		4 823 212,83	4 780 369,29
- 2154000000 MATERIEL DE CHANTIER	2 369,20		2 369,20	1 750,00
- 2815400000 AMORT DU MATERIEL DE CHANTIER		1 436,57	-1 436,57	-1 268,27
Installations techniques, matériel et outillage	2 369,20	1 436,57	932,63	481,73
- 2181000000 Install gén, agenc, amén divers	1 286,00		1 286,00	
- 2182000000 MATERIEL DE TRANSPORT	4 709,44		4 709,44	
- 2183000000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATI	7 502,69		7 502,69	4 421,28
- 2184000000 Mobilier	4 609,68		4 609,68	
- 2185000000 CHEPTEL	609,80		609,80	609,80
- 2818100000 Amort install gén,agenc,amén divers		267,92	-267,92	
- 2818200000 AMORTISSEMENT MATERIEL DE TRA		1 242,77	-1 242,77	
- 2818300000 AMORT MAT BUREAU ET INFO		3 771,53	-3 771,53	-2 696,84
- 2818400000 Amortissement du mobilier		19,21	-19,21	
- 2818500000 AMORTISSEMENT DU CHEPTEL		609,80	-609,80	-609,80
Autres immobilisations corporelles	18 717,61	5 911,23	12 806,38	1 724,44
Immobilisations financières				
- 2718000000 AUTRES TITRES	1 485,75		1 485,75	1 485,75
TIAP & autres titres immobilisés	1 485,75		1 485,75	1 485,75
- 2750000000 DEPOT ET CAUTIONNEMENT	6 391,68		6 391,68	5 891,68

Détail du bilan actif

Cen Centre-Val de Loire

Etats de synthèse au 31/12/2015

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
- 2751030000 RAUCHES : BTPN 31012002	-8,98		-8,98	-8,98
- 2752010000 CAILLARD : FONSIKAV	-28,58		-28,58	-28,58
- 2752030000 CAILLARD A PLACER	2 894,02		2 894,02	5 789,76
Autres immobilisations financières	9 248,14		9 248,14	11 643,88
ACTIF IMMOBILISE	4 876 205,99	17 060,26	4 859 145,73	4 797 379,09
Stocks				
- 4091000000 FOURN - AVANC ET ACPTES VERSES	646,06		646,06	858,07
Avances et acomptes versés sur commandes	646,06		646,06	858,07
Créances				
- 4110000000 USAG.(ORAGAN .DE PRISE EN CHAF	38 899,65		38 899,65	98 641,27
- 4180000000 USAGERS - PROD NON ENCORE FAI	68 729,82		68 729,82	97 205,09
Usagers et comptes rattachés	107 629,47		107 629,47	195 846,36
- 4251000000 AVANCES SUR FRAIS	7 256,95		7 256,95	7 556,95
- 4410010000 AESN - SUBVENTIONS A RECEVOIR	55 768,00		55 768,00	50 803,00
- 4410020000 DREAL - SUBV A RECEVOIR	70 009,14		70 009,14	180 193,50
- 4410027000 ANIM N2000 - DOCOBs - SUBV SOLD	10 884,17		10 884,17	2 987,60
- 4410030000 CRC - SUBVENTIONS A RECEVOIR	209 906,03		209 906,03	405 470,96
- 4410041800 CG 18 - SUBVENTIONS A RECEVOIR	26 239,75		26 239,75	39 053,35
- 4410042800 CG 28 - SUBVENTIONS A RECEVOIR				1 295,00
- 4410043700 CG 37 - SUBVENTIONS A RECEVOIR	13 693,20		13 693,20	14 814,00
- 4410044100 CG 41 - SUBVENTIONS A RECEVOIR	9 405,00		9 405,00	15 409,80
- 4410044500 CG 45 - SUBVENTIONS A RECEVOIR	2 457,50		2 457,50	4 506,00
- 4410050000 DIVERS - SUBVENTIONS A RECEVOI	213 807,38		213 807,38	140 341,25
- 4410058000 DIREN DREAL - SUBV A RECEVOIR	7 992,20		7 992,20	
- 4410060000 AELB - SUBVENTIONS A RECEVOIR	234 702,47		234 702,47	252 694,49
- 4410070000 EUROPE - SUBVENTIONS A RECEVC	65 485,64		65 485,64	631 709,44
- 4415010000 AESN - SUBVENTIONS SOLDABLES				2 746,52
- 4415025000 CTT N2000 - SUBVENTIONS SOLDAB				42 154,74
- 4415027000 SUBV SODLABLES ANIM N2000	9 232,60		9 232,60	6 540,00
- 4415050000 ORGANISMES DIVERS - SUBV SOLD/				31 582,50
- 4415058000 DREAL BGNE SUBV SOLDABLES				7 160,00
- 4415060000 AELB - SUBV SOLDABLES				6 963,10
- 4417010000 AESN - SUBVENTIONS SOLDEES	2 147,97		2 147,97	
- 4417020000 DREAL - SUBVENTIONS SOLDEES	24 674,80		24 674,80	23 122,16
- 4417025000 CTT NATURA 2000 - SUBV SOLDEES				174 507,74
- 4417027000 ANIM N2000 - DOCOs - SUBV SOLDE				11 950,40
- 4417030000 CRC - SUBVENTIONS SOLDEES	12 804,00		12 804,00	-1 123,27
- 4417041800 CG 18 - SUBVENTIONS SOLDEES				56 579,50
- 4417042800 CG 28 - SUBVENTIONS SOLDEES	45 000,00		45 000,00	
- 4417043700 CG 37 - SUBVENTIONS SOLDEES	-609,96		-609,96	-609,96
- 4417050000 ORGANISMES DIVERS - SUBV SOLDI	30 588,12		30 588,12	10 256,00
- 4417060000 AELB - SUBVENTIONS SOLDEES				12 076,24
- 4417070000 EUROPE - SUBVENTIONS SOLDEES	539 632,70		539 632,70	383 776,92
- 4670000000 AUTRES COMPTES DEBIT OU CRED	41,40		41,40	41,40
- 4672000000 Excédent à rembourser sur facture	897,55		897,55	897,55
- 4673000000 LITIGE SALARIE	90,00		90,00	536,30

Détail du bilan actif

Cen Centre-Val de Loire

Etats de synthèse au 31/12/2015

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
- 4674000000 ACQUISITIONS A REGULARISER	9 490,22		9 490,22	9 490,22
- 4687000000 PRODUITS A RECEVOIR	11 324,47		11 324,47	22 607,40
Autres créances	1 612 921,30		1 612 921,30	2 548 090,80
Divers				
- 5121000000 CREDIT AGRICOLE	36 973,07		36 973,07	
- 5121100000 CREDIT AGRICOLE - ETANG MASSE	3 275,62		3 275,62	2 927,50
- 5122000000 CE VAL DE LOIRE	3 967,30		3 967,30	91 119,46
- 5122700000 CE - MAITRISE FONCIERE				121,75
- 5122750000 CE - NATURA 2000				72,45
- 5124000000 CREDIT COOPERATIF	15 939,57		15 939,57	6 593,59
- 5124100000 LIVRET A - CREDIT COOPERATIF	9 817,05		9 817,05	55 917,81
- 5125000000 CDC 90254 B	2 919,10		2 919,10	3 031,60
- 5126000000 CA COMPTE LIVRET	335,36		335,36	809,78
- 5300180000 CAISSE 18	31,74		31,74	125,90
- 5300280000 CAISSE 28	242,00		242,00	188,00
- 5300370000 CAISSE 37	156,00		156,00	339,15
- 5300450000 CAISSE 45	128,00		128,00	64,00
- 5310000000 CAISSE SIEGE SOCIAL	3,05		3,05	92,04
Disponibilités	73 787,86		73 787,86	161 403,03
- 4860000000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	5 446,59		5 446,59	3 185,38
Charges constatées d'avance	5 446,59		5 446,59	3 185,38
ACTIF CIRCULANT	1 800 431,28		1 800 431,28	2 909 383,64
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	6 676 637,27	17 060,26	6 659 577,01	7 706 762,73

Détail du bilan passif

Cen Centre-Val de Loire

Etats de synthèse au 31/12/2015

	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
PASSIF		
- 1023152200 SUBV INV RNR MASSE AELB		70 925,00
- 1023152300 SUBV INV RNR MASSE CRC		30 396,00
- 1023152400 SUBV INV ACQ MONTLOUIS AELB		1 366,20
- 1023152500 SUBV INV ACQ MONTLOUIS FEDER34 2013		910,80
- 1023152700 SUBV INV VALLEE AIGRE CG28		486,99
- 1023152800 SUBV INV COTE MONTREUIL CRC		360,00
- 1023152900 SUBV INV COTE MONTREUIL CG28		360,00
- 1023153000 SUBV INV COTE MONTREUIL FEDER 2014		480,00
- 1023153100 SUBV INV FOUZON AELB		8 631,15
- 1023153200 SUBV INV FOUZON FEDER		5 754,10
- 1023153300 SUBV INV FOLIE AELB		1 931,75
- 1023153400 SUBV INV FOLIE FEDER		1 287,84
- 1023153500 SUBV INV PRES LIMITE AELB		17 514,00
- 1023153600 SUBV INV PRES LIMITE FEDER		7 506,00
- 1023153700 SUBV INV FOUZON AELB		3 185,00
- 1023153800 SUBV INV FOUZON FEDER		1 365,00
- 1023153900 SUBV INV VARINNES CRC	2 321,93	
- 1023154000 SUBV INV VARINNES AELB	5 417,83	
- 1023154100 SUBV INV PRES LIMITE CRC	1 694,46	
- 1023154200 SUBV INV PRES LIMITE AELB	3 953,75	
- 1023154300 SUBV INV FOUZON CRC	8 836,67	
- 1023154400 SUBV INV FOUZON AELB	20 618,90	
- 1023200100 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT 2001	1 944 674,89	1 944 674,89
- 1023200200 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT 2002	162 359,28	162 359,28
- 1023200300 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT 2003	211 084,28	211 084,28
- 1023200400 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT 2004	86 835,40	86 835,40
- 1023200500 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT 2005	227 645,00	227 645,00
- 1023200700 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT 2007	137 468,88	137 468,88
- 1023200800 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT 2008	53 824,88	53 824,88
- 1023200900 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT 2009	67 767,70	67 767,70
- 1023201000 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT 2010	3 015,16	3 015,16
- 1023201100 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT 2011	15 523,22	15 523,22
- 1023201200 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT 2012	1 537 541,89	1 537 541,89
- 1023201300 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT 2013	21 115,35	21 115,35
- 1023201400 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT 2014	152 459,83	
Fonds associatifs sans droit de reprise	4 664 159,30	4 621 315,76
- 1065000000 RESERVE GENERALE INTERVENTION	517 089,76	306 481,32
Autres réserves	517 089,76	306 481,32
RESULTAT DE L'EXERCICE	-17 298,78	210 608,44
FONDS PROPRES	5 163 950,28	5 138 405,52
- 1036063000 CG 18 - BOCAGE DE NOIRLAC	4 773,07	14 394,48
- 1036074700 FEDER - MESURE 352 - 2011		5 135,56
- 1036074800 FEDER - MESURE 34 - 2011		25 997,02
- 1036077300 CRC - CPER 2012 FONCTIONNEMENT		1 126,52
- 1036077500 CRC - CPER 2012		1 843,20

Détail du bilan passif

Cen Centre-Val de Loire

Etats de synthèse au 31/12/2015

	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
- 1036077800 DREAL - CPER 2012		2 390,06
- 1036078400 AELB - PG ETANG MASSE		1 227,60
- 1036079900 FEDER PROG 2012 MESURE 34		16 933,38
- 1036081500 FONDATION DU PATRIMOINE BEAUMONT		-25,00
- 1036081700 CRC - PG ETANG MASSE ROSNAY		1 227,60
- 1036081800 CG41 ENS BEAUMONT 2013		5 378,40
- 1036082100 CRC - RNR VALLEE DES CAILLES PG2		1 640,42
- 1036082400 AELB-2013-LOIRE-ENTR ZH HORS PASTO		15 664,45
- 1036082900 LAFARGE - PARTENARIAT 2013-2019	48 400,00	59 400,00
- 1036083500 CRC - CPIER 2013 HORS PASTO'LOIRE		42 272,30
- 1036083800 CRC-CPER2013-18/28/36/REG DT SERENA		32 649,24
- 1036084100 AELB - VALLEE CHER ACQ ZH 2013		3 533,62
- 1036084200 AELB - VALLEE LOIRE 2013 - ACQ ZH		2 699,42
- 1036084700 CRC - RNR BOIS DES ROCHES PG2		327,24
- 1036085200 AESN 2013 - DTSV (4 SITES)		1 516,00
- 1036086100 DREAL - ELABOTATION SINP 2013		386,86
- 1036086200 DREAL - CPER 2013 HORS FONCTT		7 496,76
- 1036086500 CG37 - ENS EPERON MURAT 2013		1 455,00
- 1036086800 DREAL - PLGN 2013		6 961,99
- 1036087000 AESN - ETUDE FONCIERE OUANNE		7 305,22
- 1036087700 CRC - ETUDE FONCIERE OUANNE		912,65
- 1036087800 CEMEX MECENAT BACCON		4 000,00
- 1036088500 AELB - GTPI 2014		964,73
- 1036088700 FEDER MESURE 34 2013		62 616,85
- 1036089300 FEDER GTPI 2014		771,80
- 1036089400 CRC GTPI 2014		3 841,30
- 1036089500 FEDER PROG 2013 MESURE 352		2 173,82
- 1036089700 EAUX DE PARIS - PG MONTREUIL 2014	3 199,50	
- 1036089800 CG41 ENS 2014		8 299,83
- 1036089900 SMB MECENAT 2014 2015 2016	4 000,00	8 000,00
- 1036090000 AELB - Etudes préalables 28 hors C		1 863,00
- 1036090100 CG37 ENS CHINON MURAT 2014		21 733,75
- 1036090400 AELB Vallée de l'Indre - Etudes		4 100,56
- 1036090600 AELB Vallée du Cher - Acquisition d	7 420,68	7 420,68
- 1036090700 AELB Vallée du Cher - Travaux ZH		16 756,50
- 1036090800 AELB Vallée du Cher - Entretien ZH		2 660,00
- 1036090900 AELB Vallée du Cher - Animation		388,93
- 1036091100 AELB Vallée du Cher - Etudes		5 257,67
- 1036091400 CRC -CPER 2014		105 601,96
- 1036091500 CRC - RNR 2014 3ième ANNEE PG BOIS		28 946,00
- 1036091700 CRC - RNR 2014 3ième ANNEE PG VALLE		600,00
- 1036091800 CRC - CPIER 2014		49 301,76
- 1036091900 AELB - Vallée de la Loire - Etudes		18 000,00
- 1036092000 AELB Vallée de la Loire - Animation		4 369,99
- 1036092100 AELB Vallée Loire - Travaux ZH		27 161,93
- 1036092200 AELB Vallée Loire - Travaux EntrZH		17 175,35

Détail du bilan passif

Cen Centre-Val de Loire

Etats de synthèse au 31/12/2015

	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
- 1036092400 AESN-Travaux entretien ZH BV Blaise	2 860,93	7 003,00
- 1036092600 DREAL-Fonctionnement 2014-2015-2016	40 000,00	80 000,00
- 1036092700 DREAL - CPER 2014		23 434,54
- 1036092800 AELB - Obs Evolution Zones Humides		3 910,63
- 1036093100 CG28 - Acquisition Côtes Montreuil		508,84
- 1036093200 CG28 - Acquisit Marais Moulin Rouge		545,85
- 1036093300 Mairie d'AMILLY - Vallée du Loing	60 643,25	7 753,40
- 1036093800 DREAL - PRA MACULINEA-RNR-PASTO2014		7 530,24
- 1036094000 CG45 - PASTO 2014		3 392,71
- 1036094100 CG18 - PROG ACTION 2014		45 411,33
- 1036094200 FEDER PROG LOIRE - OBS ZH 2014		1 473,85
- 1036094300 FEDER - PROG 2014 MESURE 34		156 556,58
- 1036094400 AESN - DTSAM TRAVAUX 2014 45		6 860,00
- 1036094600 DREAL ANIMN2000 SANCERRE SOLOGNE		14 938,00
- 1036094700 CARRIERE CLUIS 2015-2017 ROCHE RIS	12 153,07	16 057,50
- 1036095000 EDF CNPE DAMPIERRE EN BURLY	9 000,00	
- 1036095300 CG41 ENS 2015	11 110,12	
- 1036095400 DREAL - MACULINEA/SINP/ORB 2015	2 677,41	
- 1036095500 CG18 - CONVENTION 2015	43 103,08	
- 1036095600 CG37 - ENS CHINON 2015	5 337,49	
- 1036095700 CG37 - ENS MURAT 2015	6 383,66	
- 1036095800 CRC - RNR VALLEE CAILLES 2015	5 526,95	
- 1036095900 CRC - RNR BOIS DES ROCHES 2015	3 938,00	
- 1036096000 CRC - ORB 2015	10 952,11	
- 1036096100 CRC - PLGN 2015 DT FONCTT	38 430,77	
- 1036096200 CRC - CPER 2015 DT FONCTT	54 320,42	
- 1036096300 DREAL - ANIM GESTION SITES 2015	48 669,52	
- 1036096400 DREAL - PG RNN VERNILLER	11 506,70	
- 1036096500 CRC - PG RNR 2015 BRENNE MASSE	10 054,72	
- 1036096600 ARS 2015 - LUTTE AMBROISIE 18 36 45	3 878,00	
- 1036096700 FONDATION LISEA - ACTIONS SUR LE 37	56 297,47	
- 1036096800 AELB - LIGERO 2015	922,27	
- 1036096900 AELB - TRAVAUX ENTRETIEN ZH 2015	120,96	
- 1036097100 AELB 2015 TRAVAUX RESTAURATION ZH	41 631,24	
- 1036097200 AELB 2015 ACQUISITIONS ZH	16 402,73	
- 1036097500 AESN AVAL - TRAVAUX 2015	4 800,00	
- 1036097700 AESN AVAL - EIS 2015	1 800,00	
- 1036097800 DREAL - TRAVAUX RNN VERNILLER 2015	5 843,50	
- 1036097900 AESN - GZH2015	1 781,77	
- 1036098000 AELB - ET PREALABLES 2015 5PG	41 794,52	
- 1036098200 FEDER - LIGERO 2015	7 128,74	
- 1036098400 DREAL - ANIMN2000 PUY CHINONNAIS	10 884,17	
- 1036821000 AELB-CHER 2013- TRVX ENTRETIEN ZH		6 624,17
- 1036948000 APPEL A PROJET LISEA		11 624,33
Subventions affectées	637 746,82	1 055 481,37
Fonds associatifs avec droit de reprise	637 746,82	1 055 481,37

Détail du bilan passif

Cen Centre-Val de Loire

Etats de synthèse au 31/12/2015

	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
AUTRES FONDS PROPRES	637 746,82	1 055 481,37
- 1511000000 PROVISIONS POUR LITIGES	33 625,96	30 526,03
Provisions pour risques	33 625,96	30 526,03
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	33 625,96	30 526,03
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
- 1640030000 BILLET A ORDRE ECH 15062015		75 000,00
- 1640040000 BILLET A ORDRE ECHEANCE 30092015		50 000,00
- 1640050000 BILLET A ORDRE ECHEANCE 30092016	50 000,00	50 000,00
- 1640060000 BILLET A ORDRE ECHEANCE 29092017	50 000,00	50 000,00
- 1641100000 PRET CA ETANG MASSE	143 036,67	152 648,54
Emprunts	243 036,67	377 648,54
- 5121000000 CREDIT AGRICOLE		88 763,93
- 5121520000 BILLET DE TRESORERIE C.AGRICOLE	250 000,00	250 000,00
- 5122250000 CE - BILLET DE TRESORERIE		100 000,00
- 5124500000 DAILLY CRED COOP		95 423,15
- 5186000000 INTERETS COURUS A PAYER	4 090,30	5 425,83
Découverts et concours bancaires	254 090,30	539 612,91
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	497 126,97	917 261,45
- 4010000000 FOURNISSEURS	59 209,03	267 506,47
- 4081100000 FOURNISSEURS - FNP	15 688,77	25 180,95
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 897,80	292 687,42
- 4210000000 PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES		3 055,51
- 4282000000 DETTES PROV POUR CONGES A PAYER	84 919,31	78 448,94
- 4286000000 AUTRES CHARGES A PAYER	5 205,07	21 981,28
- 4286100000 PERSONNEL - CHARGES A PAYER - CET	3 408,81	
- 4310000000 SECURITE SOCIALE		16 939,00
- 4310180000 URSSAF 18	8 637,00	8 505,00
- 4310280000 URSSAF 28	3 397,00	3 319,00
- 4310370000 URSSAF 37	8 823,00	8 215,00
- 4310450000 URSSAF 45	17 695,00	
- 4372000000 MALAKOFF MEDERIC	28 131,00	27 599,00
- 4374000000 PREVOYANCE APRIONIS	2 396,00	2 223,53
- 4375000000 TAXE SUR LES SALAIRES	6 683,00	5 986,00
- 4382000000 CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	34 543,59	32 992,02
- 4386000000 AUTRES CHARGES A PAYER	2 077,51	9 239,05
- 4486000000 AUTRES CHARGES A PAYER	15 642,60	17 353,00
Dettes fiscales et sociales	221 558,89	235 856,33
- 4670000000 AUTRES COMPTES DEBIT OU CREDIT	4 322,85	2 547,79
- 4671000000 NOTE DE FRAIS DES SALAIRES	1 662,11	2 734,49
- 4672000000 Excédent à rembourser sur facture	24 655,33	24 655,33
- 4720000000 Dépenses à classer et à régulariser		6 442,00
Autres dettes	30 640,29	36 379,61
- 4870000000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	30,00	165,00
Produits constatés d'avance	30,00	165,00
DETTES	824 253,95	1 482 349,81

Détail du bilan passif

Cen Centre-Val de Loire

Etats de synthèse au 31/12/2015

	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL DU PASSIF	6 659 577,01	7 706 762,73

Détail du compte de résultat

Cen Centre-Val de Loire

Etats de synthèse au 31/12/2015

	du 01/01/15 au 31/12/15	du 01/01/14 au 31/12/14
- 7060000000 DROITS D'ENTREES	3 317,00	3 650,06
Prestations de services	3 317,00	3 650,06
- 7083010000 Locations - Chasse	4 254,62	3 586,49
- 7083020000 Locations - Pêche de loisirs	181,83	7 290,86
- 7083030000 Locations - Agricole	6 029,92	6 774,73
- 7083100000 Locations - Etang Massé	13 401,90	13 678,55
- 7088000000 AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	5 643,15	7 524,15
Produits des activités annexes	29 511,42	38 854,78
- 7420000000 SUBVENTIONS DREAL	228 328,87	197 576,54
- 7422000000 SUBVENTIONS DREAL BOURGOGNE	39 961,00	36 178,67
- 7423000000 SUBV ANIMATION N2000 - DOCOBS	116 275,45	99 844,55
- 7424000000 ETAT - CTT NATURA 2000		326 819,72
- 7430000000 SUBVENTIONS CRC	576 952,43	460 208,30
- 7440180000 SUBVENTIONS CG 18	111 964,67	132 815,21
- 7440280000 SUBVENTIONS CG 28	44 912,05	90 945,51
- 7440370000 SUBVENTIONS CG 37	57 111,57	44 356,68
- 7440410000 SUBVENTIONS CG 41	36 173,31	30 649,46
- 7440450000 SUBVENTIONS CG 45	15 680,21	26 653,20
- 7450000000 SUBVENTIONS COMMUNALES	61 840,40	87 534,46
- 7460000000 SUBVENTIONS AELB	425 250,33	415 480,65
- 7461000000 SUBVENTIONS AESN	131 064,04	116 841,38
- 7470000000 SUBV AIDE A L'EMPLOI	5 330,32	
- 7480000000 AUTRES SUBVENTIONS	203 986,80	160 790,66
- 7481000000 SUBVENTIONS PAYS	42 466,33	81 712,50
- 7485000000 SUBVENTIONS FONDS EUROPEENS	205 192,29	291 764,36
Subventions d'exploitation	2 302 490,07	2 600 171,85
- 7910000000 TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	363,24	
- 7911000000 TRANSFERT DE CHARGES HORS CPAM	16 532,20	31 381,55
Reprises et Transferts de charge	16 895,44	31 381,55
- 7580000000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	5,88	385,96
Autres produits	5,88	385,96
- 7540000000 COLLECTES DONS	1 770,00	75,00
- 7540280000 SOUSCRIPTIONS 28		300,00
- 7540371000 SSCRIPT.FONDATION PATRIM. BONDESIR		1 949,98
- 7540990000 SOUSCRIPTIONS HORS REGION CENTRE		100,00
- 7541000000 RENONCIATION REMBT FRAIS BENEVOLES	6 242,07	4 824,23
- 7542000000 MECENAT	12 500,00	13 500,00
Collectes	20 512,07	20 749,21
- 7560180000 ADHESIONS 18	1 200,00	1 140,00
- 7560280000 ADHESIONS 28	1 178,00	910,00
- 7560360000 ADHESIONS 36	358,00	366,00
- 7560370000 ADHESIONS 37	479,00	540,00
- 7560410000 ADHESIONS 41	523,00	205,00
- 7560450000 ADHESIONS 45	2 568,00	2 135,00
- 7560990000 ADHESIONS HORS REGION CENTRE	456,00	530,00
Cotisations	6 762,00	5 826,00

Détail du compte de résultat

Cen Centre-Val de Loire

Etats de synthèse au 31/12/2015

	du 01/01/15 au 31/12/15	du 01/01/14 au 31/12/14
Produits d'exploitation	<u>2 379 493,88</u>	<u>2 701 019,41</u>
- 6040000000 ACHATS D'ETUDES ET PREST.SERV	50 656,80	53 730,24
- 6061110000 EDF TOURS	672,21	660,56
- 6061400000 CARBURANT SIEGE ADMFS	313,40	611,55
- 6061400010 CARBURANT SIEGE HORS ADMF	762,28	427,66
- 6061401800 CARBURANT VIERZON - ANT 18/36	3 514,87	4 214,49
- 6061402800 CARBURANT CHARTRES	1 283,34	1 838,48
- 6061403700 CARBURANT TOURS - ANT 37/41	2 401,66	2 767,87
- 6061404500 CARBURANT ORLEANS - ANT 28/45	1 742,32	2 218,04
- 6061405800 CARBURANT POUILLY	621,50	829,33
- 6063000000 FOURN ENTRETIEN ET PETIT EQUIP	5 615,68	2 585,26
- 6063110000 ACHATS EQUIPEMENT FINANCES	2 092,38	1 688,50
- 6063180000 FOURNITURES - PETIT EQUIPEMT 18/36	4 497,22	2 736,26
- 6063280000 FOURNITURES - PETIT EQUIPT CHARTRES	1 167,33	967,29
- 6063370000 FOURNITURES - PETIT EQUIPEMT 37/41	1 725,96	2 224,00
- 6063450000 FOURNITURES - PETIT EQUIPEMT 28/45	810,71	413,11
- 6063580000 FOURNITURES - PETIT EQPT POUILLY	18,00	319,13
- 6064000000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES ORLEANS	4 005,42	4 475,41
- 6064180000 FOURN. ADMINISTRATIVES 18/36	1 342,75	1 049,77
- 6064280000 FOURN. ADMINISTRATIVES CHARTRES	463,23	
- 6064370000 FOURN. ADMINISTRATIVES 37/41	586,61	817,84
- 6088000000 ACHATS REFACTURES	180,61	463,38
Autres achats non stockés	84 474,28	85 038,17
- 6110000000 SOUS TRAITANCE GENERALE	481 057,51	835 983,62
- 6110010000 TRAVAUX SUR SITE HORS PROGRAMMATION	954,00	4 248,60
- 6122000000 CREDIT BAIL MOBILIER	12 325,77	9 781,22
- 6132000000 LOCATIONS IMMOBILIERES	1 902,74	2 065,05
- 6132010000 LOC IMMOB CAILLARD/VALTAT	2 895,74	5 364,45
- 6132100000 LOYER VIERZON	22 413,09	18 358,72
- 6132200000 LOYER SIEGE	47 626,92	47 903,28
- 6132580000 LOYER POUILLY	3 600,00	3 600,00
- 6135000000 LOCATION COPIEUR SIEGE	3 259,11	4 277,52
- 6135000018 LOCATION COPIEUR VIERZON	1 569,60	1 613,05
- 6135000037 LOCATION COPIEUR TOURS	1 569,60	1 613,05
- 6135000058 LOCATION COPIEUR POUILLY	1 136,44	1 136,44
- 6135180000 LOCATION VEHICULES VIERZON	7 831,45	7 710,12
- 6135280000 LOCATION VEHICULE CHARTRES	4 434,27	4 223,40
- 6135370000 LOCATION VEHICULES TOURS	4 860,34	7 154,27
- 6135450000 LOCATION VEHICULE ANT 28/45	7 893,83	7 741,80
- 6135580000 LOCATION VEHICULE POUILLY	3 440,48	3 619,32
- 6141000000 MENAGE	1 610,52	1 537,59
- 6152000000 ENTRET. ET REPARAT. SUR BIENS IMMOB		3 535,40
- 6155180000 ENTRETIEN MATERIEL 18/36	2 588,17	558,15
- 6155280000 ENTRETIEN MATERIEL CHARTRES	1 585,86	255,44
- 6155370000 ENTRETIEN MATERIEL 37/41	1 474,00	87,90
- 6155450000 ENTRETIEN MATERIEL 28/45	933,84	460,86

Détail du compte de résultat

Cen Centre-Val de Loire

Etats de synthèse au 31/12/2015

	du 01/01/15 au 31/12/15	du 01/01/14 au 31/12/14
- 615580000 ENTRETIEN POUILLY	20,00	
- 615600000 MAINTENANCE	7 990,82	6 971,45
- 615610000 MAINTENANCE ORLEANS	8 829,65	10 091,88
- 6156180000 MAINTENANCE VIERZON	1 513,74	1 682,18
- 6156370000 MAINTENANCE TOURS	1 741,70	1 703,45
- 6156480000 MAINTENANCE RNVL	787,30	1 499,56
- 6161000000 MULTIRISQUES	11 226,55	11 247,02
- 6180000000 Divers	561,20	15,00
- 6181000000 DOCUMENTATION GENERALE	445,95	457,25
- 6183000000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	1 051,67	702,77
- 6185000000 FRAIS DE COLLOQ,SEMIN,CONFER.	9 440,12	7 465,22
- 6210000000 Personnel extérieur à l'entreprise		31 368,67
- 6226000000 HONORAIRES	12 956,26	15 588,16
- 6226010000 HONORAIRES SAFER FINANCES		461,04
- 6227000000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	1 591,39	300,00
- 6227010000 FRS ACTES FINANCES SUR ACQUISITION	3 017,32	8 605,59
- 6231000000 ANNONCES ET INSERTIONS	614,40	568,00
- 6234000000 CADEAUX	359,46	198,81
- 6236000000 CATALOGUES ET IMPRIMES	2 308,03	2 817,00
- 6236100000 TRAVAUX IMPRESSION FINANCES	6 326,40	
- 6237100000 TRAVAUX DE REPROGRAPHIE	8 712,00	21 325,64
- 6238000000 DIVERS (POURBOIRES, DONS COURANTS)		10,00
- 6241000000 TRANSPORTS SUR ACHATS	28,50	51,29
- 6248000000 DIVERS		28,20
- 6251000000 FRAIS DE DEPLACEMENT DES ADMIN	10 795,55	8 901,94
- 6252000000 FRAIS SIEGE HORS ADMFS	2 583,58	2 758,87
- 6252010000 FRAIS SIEGE DEPL ADMINISTRATIFS	4 854,02	4 539,93
- 6252180000 FRAIS DEPLACEMENTS ANTENNE 18-36	5 599,53	5 954,56
- 6252280000 FRAIS DEPLACEMENTS CHARTRES	4 102,90	3 934,93
- 6252370000 FRAIS DEPLACEMENTS ANTENNE 37-41	6 638,81	6 142,02
- 6252450000 FRAIS DEPLACEMENTS ANTENNE 28-45	3 004,96	3 422,03
- 6252580000 FRAIS DEPLACEMENTS POUILLY	296,39	571,32
- 6253000000 AUTRES FRAIS DE DEPLACEMENT	31,52	772,10
- 6260000000 FRAIS POSTAUX ORLEANS	7 439,73	6 851,85
- 6260180000 FRAIS POSTAUX 18/36	847,23	559,97
- 6260280000 FRAIS POSTAUX CHARTRES	167,82	360,69
- 6260370000 FRAIS POSTAUX 37/41	1 112,21	739,17
- 6260450000 FRAIS POSTAUX 28/45		5,55
- 6260580000 FRAIS POSTAUX POUILLY	165,88	95,14
- 6261000000 FRAIS TELECOM ORLEANS	4 542,94	5 955,85
- 6261180000 FRAIS TELECOM 18/36	3 188,41	3 713,34
- 6261280000 FRAIS TELECOM CHARTRES	1 632,60	1 972,10
- 6261370000 FRAIS TELECOM 37/41	2 190,71	2 263,50
- 6261450000 FRAIS TELECOM 28/45	1 109,26	1 364,25
- 6270000000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	4 398,21	5 680,91
- 6270100000 FRAIS SOGAMA	1 944,00	1 950,00

Détail du compte de résultat

Cen Centre-Val de Loire

Etats de synthèse au 31/12/2015

	du 01/01/15 au 31/12/15	du 01/01/14 au 31/12/14
- 6281000000 COTISATIONS	5 475,90	5 671,00
Charges externes	768 607,90	1 170 168,45
- 6310000000 TAXE SUR LES SALAIRES	61 985,00	55 445,00
- 6314000000 EFFORT CONSTRUCTION 1 % LOGEMENT	3 686,00	3 442,00
- 6331000000 CONTRIBUTION AGEFIPH	305,00	3 507,00
- 6333000000 PARTICIP.FORMATION PROF CONTINUE	35 431,60	30 373,32
- 6351200000 TAXES FONCIERES	13 730,18	13 261,00
- 6351300000 AUTRES IMPOTS LOCAUX	76,00	76,00
- 6354000000 DROITS D'ENREGISTREMENT & DE TIMBRE	176,50	34,00
Impôts et taxes	115 390,28	106 138,32
- 6411000000 REMUNERATIONS BRUTES ORLEANS	361 899,32	323 999,50
- 6411100000 AUTRES REMUNERATIONS	5 181,44	-11 696,50
- 6411180000 REMUNERATIONS BRUTES VIERZON	227 792,22	208 913,71
- 6411280000 REMUNERATIONS BRUTES CHARTRES	83 306,18	79 988,48
- 6411370000 REMUNERATIONS BRUTES TOURS	184 980,47	180 554,17
- 6412000000 CONGES PAYES	19 251,62	11 227,77
- 6412100000 COMPTE EPARGNE TEMPS	3 408,81	
- 6413000000 PRIMES ET GRATIFICATIONS		21 330,00
- 6414000000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	1 585,03	
- 6414010000 PRIME DE PRECARITE	7 547,53	1 966,43
- 6414020000 Indemnités de licenciement	2 869,63	
- 6416000000 GRATIFICATIONS STAGIAIRES		6 000,14
Salaires et Traitements	897 822,25	822 283,70
- 6451000000 COTISATIONS A L'URSSAF ORLEANS	128 505,03	113 263,58
- 6451100000 COTISATIONS GUSO		122,06
- 6451180000 COTISATIONS URSSAF VIERZON	71 721,14	71 332,73
- 6451280000 COTISATIONS URSSAF CHARTRES	26 617,50	26 021,86
- 6451370000 COTISATIONS URSSAF TOURS	61 464,75	62 723,09
- 6451500000 CHGES SOC / CP A PAYER	-5 609,97	-969,67
- 6452000000 COTISATIONS RET + PREV ORLEANS	30 609,37	26 082,27
- 6452180000 COTISATIONS RET + PREV VIERZON	18 347,29	16 848,36
- 6452280000 COTISATIONS RET + PREV CHARTRES	6 755,73	6 477,58
- 6452370000 COTISATIONS RET + PREV TOURS	14 881,42	14 802,38
- 6453300000 COTISATIONS PREVOYANCE ORLEANS	3 207,64	2 699,51
- 6453318000 COTISATIONS PREVOYANCE VIERZON	1 806,94	1 626,74
- 6453328000 COTISATIONS PREVOYANCE CHARTRES	742,58	689,57
- 6453337000 COTISATIONS PREVOYANCE TOURS	1 529,25	1 482,87
- 6470000000 AUTRES CHARGES SOCIALES	4 608,06	4 133,98
- 6475000000 MEDECINE DU TRAVAIL	3 677,53	3 133,16
- 6480000000 Autres charges du personnel	-1 204,82	2 788,87
- 6481000000 PRISE EN CHARGE TRANSPORT	4 352,20	3 273,95
Charges sociales	372 011,64	356 532,89
- 6811000000 DOT AMORT IMMOB CORP ET INCORP	4 446,89	2 329,83
Amortissements et provisions	4 446,89	2 329,83
- 6516000000 DROITS D'AUTEURS ET DE REPROD		1 409,00
- 6580000000 CHARGES DIVERSES GESTION COURANTE	11,23	36,67

Détail du compte de résultat

Cen Centre-Val de Loire

Etats de synthèse au 31/12/2015

	du 01/01/15 au 31/12/15	du 01/01/14 au 31/12/14
Autres charges	11,23	1 445,67
Charges d'exploitation	<u>2 242 764,47</u>	<u>2 543 937,03</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION	136 729,41	157 082,38
- 7621000000 REVENUS DE TITRES IMMOBILISEES	12,01	13,73
- 7641000000 INTERETS LIVRET C.A.	322,03	398,10
- 7680000000 Autres produits financiers	803,83	158,83
Produits financiers	1 137,87	570,66
- 6611000000 INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	6 539,05	6 962,28
- 6616000000 INTERETS BANCAIRES	18 756,79	12 554,25
Charges financières	25 295,84	19 516,53
Résultat financier	<u>-24 157,97</u>	<u>-18 945,87</u>
RESULTAT COURANT	112 571,44	138 136,51
- 7718000000 Autres prod except sur opér gestion	10 430,27	
- 7720000000 ECART SUR EXERCICES ANTERIEURES	25 744,03	61 802,27
- 7875000000 REPRISE PROV POUR RISQUES	14 453,57	95 528,70
Produits exceptionnels	50 627,87	157 330,97
- 6712000000 PENALITES & AMENDES FISC & PENALES		87,00
- 6718000000 AUTRES CHARG EXCEPT OPER GESTION	28,22	950,34
- 6720000000 CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	162 916,37	62 976,15
- 6875000000 DOT AUX PROVISIONS POUR RISQUES	17 553,50	20 845,55
Charges exceptionnelles	180 498,09	84 859,04
Résultat exceptionnel	<u>-129 870,22</u>	<u>72 471,93</u>
EXCEDENT OU PERTE	-17 298,78	210 608,44
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Produits		
- 9070000000 Bénévolat	-58 846,93	-59 522,95
Bénévolat	-58 846,93	-59 522,95
Total produits	-58 846,93	-59 522,95
Charges		
- 9060000000 Mise à disposition gratuite de B&S	58 846,93	59 522,95
Mise à disposition gratuite de biens et services	58 846,93	59 522,95
Total charges	58 846,93	59 522,95

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'Association : **Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2015, dont le total est de 6 659 577.01 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 17 298.78 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2015 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999, la loi n° 83-353 du 30 Avril 1983 et le décret 83-1020 du 29 Novembre 1983, et conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'association, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels : 1 an
- Matériel et outillage industriels : 4 ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers : 3 ans
- Matériel de transport : 3 ans
- Matériel de bureau & informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent

Autres Informations

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Effectif

Effectif moyen du personnel : 31 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	9	
Agents de maîtrise et techniciens	5	
Employés	17	
Ouvriers		
Total	31	

Annexe 1 - Immobilisations et amortissements

N° Compte	IMMOBILISATIONS	31/12/2014	Augmentation	Diminution	31/12/2015
2050000000	Logiciels PRC	9 712,46 €		- €	9 712,46 €
Total	Frais d'établissement	9 712,46 €	- €	- €	9 712,46 €
211xxxxxx	Terrains	4 780 369,29 €	42 843,54 €	- €	4 823 212,83 €
2120000000	Agencements de terrains	- €	- €	- €	- €
Total	Terrains	4 780 369,29 €	42 843,54 €	- €	4 823 212,83 €
215400000	Matériel	1 750,00 €	619,20 €		2 369,20 €
Total	Matériel	1 750,00 €	619,20 €	- €	2 369,20 €
2181000000	Installations générales	- €	1 286,00 €	- €	1 286,00 €
2182000000	Matériel de transport	- €	4 709,44 €	- €	4 709,44 €
2183000000	Mat. Bureau et informatique	4 421,28 €	3 081,41 €		7 502,69 €
2183100000	Mat. Bureau EJ	- €	- €	- €	- €
2183200000	Mat. Bureau PRC	- €	- €	- €	- €
2183300000	Mat. Bureau PRC	- €	- €	- €	- €
2184000000	Mobilier	- €	4 609,68 €	- €	4 609,68 €
2185000000	Cheptel	609,80 €	- €	- €	609,80 €
Total	Autres Immobilisations	5 031,08 €	13 686,53 €	- €	18 717,61 €
2320000000	Immobilisation en cours	- €	11 460,00 €	- €	11 460,00 €
Total	Immobilisation en cours	- €	11 460,00 €	- €	11 460,00 €
2750000000	Dépôts et cautionnements	5 891,68 €	500,00 €	- €	6 391,68 €
2718000000	Autres titres	1 485,75 €	- €	- €	1 485,75 €
2751xxxxxxx	CDC Rauches	8,98 €	- €	-	8,98 €
2752xxxxxxx	CDC Caillard	5 789,76 €	2 894,02 €	5 789,76 €	2 894,02 €
275201	CAILLARD Fonsicav	28,58 €	-	-	28,58 €
Total	Immobilisations financières	13 129,63 €	3 394,02 €	5 789,76 €	10 733,89 €
	TOTAL	4 809 992,46 €	72 003,29 €	5 789,76 €	4 876 205,99 €

N° Compte	AMORTISSEMENTS	31/12/2014	Augmentation	Diminution	31/12/2015
2805000000	Logiciels PRC	8 038,46 €	1 674,00 €	- €	9 712,46 €
Total	Frais d'établissement	8 038,46 €	1 674,00 €	- €	9 712,46 €
2812000000	Agencements de terrains	- €	- €	- €	- €
Total	Terrains	- €	- €	- €	- €
281540000	Matériel	1 268,27 €	168,30 €		1 436,57 €
Total	Matériel	1 268,27 €	168,30 €	- €	1 436,57 €
2181000000	Installations générales	- €	267,92 €	- €	267,92 €
2818200000	Matériel de transport	- €	1 242,77 €		1 242,77 €
2818300000	Mat. Bureau et informatique	2 696,84 €	1 074,69 €		3 771,53 €
2818310000	Mat. Bureau EJ	- €	- €	- €	- €
2818320000	Mat. Bureau PRC	- €	- €	- €	- €
2818330000	Mat. Bureau PRC	- €	- €	- €	- €
2818400000	Mobilier	- €	19,21 €	- €	19,21 €
2818500000	Cheptel Déols	609,80 €	- €	- €	609,80 €
Total	Autres Immobilisations	3 306,64 €	2 604,59 €	- €	5 911,23 €
	TOTAL	13 115,10 €	4 446,89 €	- €	17 060,26 €

Annexe 2 – Tableau des provisions

	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<u>Provisions réglementées</u>				
Amortissements dérogatoires	0			0
TOTAL	0	0	0	0
<u>Provisions pour risques et charges</u>				
Provisions pour risques	30 526	17 554	14 454	33 626
Provisions pour pensions et obligations similaires				0
Provisions pour charges réparties sur plusieurs exercices				0
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL	30 526	17 554	14 454	33 626
<u>Provisions pour dépréciations</u>				
Sur comptes d'usagers				
Sur comptes des organismes payeurs				
TOTAL	0	0	0	0
<u>Provisions pour dépréciations des comptes financiers</u>				
.....				
TOTAL	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	30 526	17 554	14 454	33 626
<u>Dont dotations et reprises</u>				
D'exploitation		17 554	14 454	33 626
Financières				
Exceptionnelles				

Annexe 3 – Tableau des échéances, créances et dettes

Créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
<u>Actif immobilisé</u>			
Titres de participation			
Prêts au personnel			
Autres immobilisations financières	4 342		4 342
Autres prêts			
Dépôts et cautionnements	6 392		6 392
TOTAL	10 734	0	10 734
<u>Actif circulant</u>			
Acomptes fournisseurs	646	646	
Usagers	107 629	107 629	
Organismes payeurs			
Personnel	7 257	7 257	
Organismes sociaux			
Etats et autres collectivités publiques	1 584 760	1 584 760	
Débiteurs divers	9 580	9 580	
TOTAL	1 709 872	1 709 872	0
Charges constatées d'avance	5 447	5 447	0
TOTAL GENERAL	1 726 053	1 715 319	10 734

Dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
<u>Dettes financières</u>			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	497 127	314 992	182 135
Dépôts et cautionnements reçus			
Emprunts et dettes assortis de conditions particulières			
Autres emprunts et dettes			
TOTAL	497 127	314 992	182 135
<u>Autres dettes</u>			
Fournisseurs	74 898	74 898	
Usagers			
Organismes payeurs			
Avances organismes payeurs			
Personnel	93 533	93 533	
Organismes sociaux	112 383	112 383	
Etats et autres collectivités publiques	15 643	15 643	
Autres dettes	30 640	30 640	
TOTAL	327 097	327 097	0
Produits constatés d'avance	30	30	0
TOTAL GENERAL	824 254	642 119	182 135

Annexe 4 – Produits à recevoir et charges à payer

Produits à recevoir

	Montant	
	31/12/2015	31/12/2014
<u>Immobilisations financières</u>		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
<u>Actif circulant</u>		
Usagers et comptes rattachés	68 730	97 205
Autres créances	11 324	22 607
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	80 054	119 812

Charges à payer

	Montant	
	31/12/2015	31/12/2014
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 090	5 426
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 689	25 181
Dettes fiscales et sociales	138 514	129 725
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	158 293	160 332

Annexe 5 – Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance

	Montant	
	31/12/2015	31/12/2014
Produits d'exploitation pour :	30	165
Produits financiers pour :		
Produits exceptionnels pour :		
TOTAL	30	165

Charges constatées d'avance

	Montant	
	31/12/2015	31/12/2014
Charges d'exploitation pour :	5 447	3 185
Charges financières pour :		
Charges exceptionnelles pour :		
TOTAL	5 447	3 185

Annexe 6 – Adhésions, souscriptions et mécénat

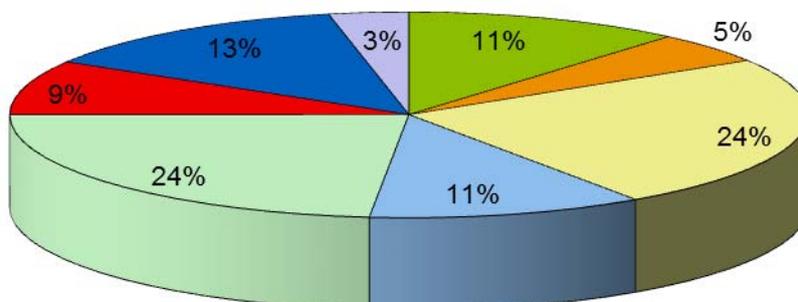
	2014		2015				2015	
	ADH	SOUSC	Adhésions et souscriptions nouvelles		Adhésions et souscriptions perdues		ADH	SOUSC
18 CHER	61		16		5		72	
		0		0		0		0
28 EURE-ET-LOIR	36		18		7		47	
		0		0		0		0
36 INDRE	24		2		3		23	
		0		0		0		0
37 INDRE-ET-LOIRE	18		10		3		25	
		0		0		0		0
41 LOIR-ET-CHER	14		13		0		27	
		0		0		0		0
45 LOIRET	80		23		8		95	
		0		0		0		0
REGION CENTRE	233		82		26		289	
		0		0		0		0
RESTE de la FRANCE	24		7		4		27	
		1		0		1		0
ETRANGER	0		0		0		0	
		0		0		0		0
TOTAL	257		89		30		316	
		1		0		1		0

Mécénat

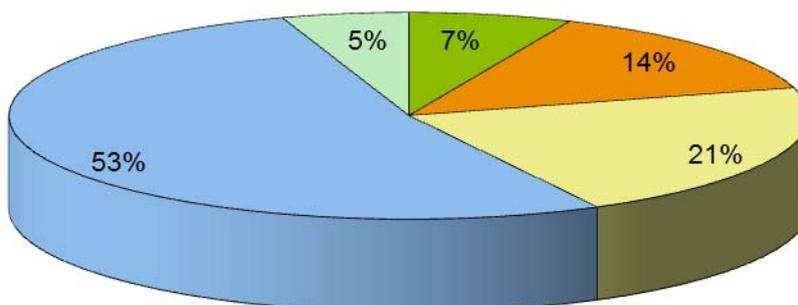
Nom du Partenaire	Nature du partenariat	Objet	Montant
CEMEX	Convention de Mécénat	Gestion Les Gléneaux	4 000 €
SMB	Convention de Mécénat	Gestion « Carrières » et « La Michellerie »	4 000 €
EDF – CNPE DE DAMPIERRE EN BURLY	Convention de Parrainage	Pâturage comme mode d'entretien des bords de Loire à proximité de la centrale de Dampierre en Burly	4 500 €
TOTAL			12 500 €

Annexe 7 – Recettes et dépenses

RECETTES

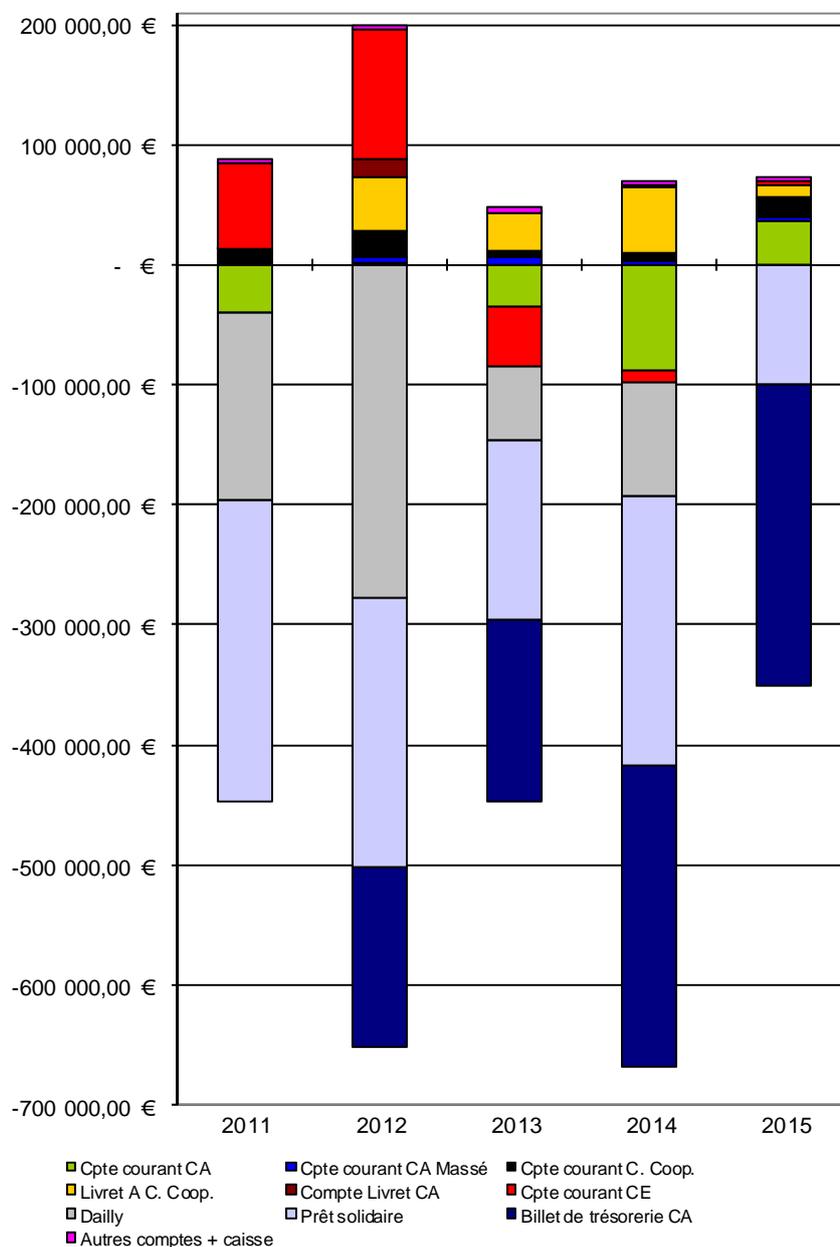


DEPENSES



Annexe 8 – Evolution de la trésorerie (2011 – 2015)

	2011	2012	2013	2014	2015
Cpte courant CA	- 39 851,54 €	2 110,48 €	- 34 941,67 €	- 88 763,93 €	36 973,07 €
Cpte courant CA Massé		3 942,64 €	5 917,72 €	2 927,50 €	3 275,62 €
Cpte courant C. Coop.	13 044,88 €	21 514,04 €	5 594,60 €	6 593,59 €	15 939,57 €
Livret A C. Coop.	2,61 €	45 384,24 €	30 930,64 €	55 917,81 €	9 817,05 €
Compte Livret CA	592,17 €	15 676,36 €	798,85 €	809,78 €	335,36 €
Cpte courant CE	71 072,61 €	107 126,28 €	- 49 297,46 €	- 8 686,34 €	3 967,30 €
Dailly	-156 906,65 €	-277 233,55 €	- 62 367,33 €	- 95 423,15 €	- €
Prêt solidaire	-250 000,00 €	-225 000,00 €	-150 000,00 €	-225 000,00 €	-100 000,00 €
Billet de trésorerie CA		-150 000,00 €	-150 000,00 €	-250 000,00 €	-250 000,00 €
Autres comptes + caisse	3 964,73 €	4 122,87 €	5 312,07 €	3 840,69 €	3 479,89 €



Annexe 9 - Valorisation du bénévolat en 2015

Désignation - Nom prénom		Attributions	Nb jours	Nb heures	Valorisation
ALLION	Yves	Conseiller Scientifique			
ANDRE	Mireille	Conservateur bénévole adjoint			
ARCHAUX	Frédéric	Membre de droit du CA et Président du CS	7	47,88	1 380,38 €
BAETA	Renaud	Conseiller Scientifique			
BARBILLAT	Claude	Conservateur Bénévole	7	47,88	920,25 €
BERTHE	Sylvie	Conservateur Bénévole	7,5	51,3	985,99 €
BIAUNIER	Patrick	Conservateur Bénévole	26,75	182,97	3 516,68 €
BINON	Michel	Conseiller Scientifique			
BODIN	Christophe	Conservateur Bénévole			
BOIN	Michel	Conservateur Bénévole			
BOISSEAU	Christian	Vice-Président du CA et Conservateur Bénévole			
BOLNOT	Yves	Conservateur Bénévole			
BONIN	Philippe	Conservateur Bénévole			
BONNIN	David	Conservateur Bénévole			
BOTTE	François	Membre élu du CA	25	171	4 929,93 €
BOUDIER	Pierre	Délégué départemental et Conservateur Bénévole	22,25	152,19	4 387,64 €
BOULANGER	Gisèle	Conservateur Bénévole			
BOURDIN	Jean-Claude	Délégué départemental et Conservateur Bénévole	39	266,76	7 690,69 €
BOUVET	Aurélié	Conservateur Bénévole			
BRANCOTTE	Virginie	Conservateur Bénévole			
BRETEAUX	Gérard	Membre élu du CA			
BRUNET	Fabien	Conseiller Scientifique			
CANTONE	Evelyne	Conseiller Scientifique et Conservateur Bénévole	4,25	29,07	838,09 €
CHANTEREAU	Michel	Conseiller Scientifique	2	13,68	394,39 €
CHAPELIN-VISCARDI	Jean-David	Conseiller Scientifique	7	47,88	1 380,38 €
CHATTON	Thomas	Conseiller Scientifique et Conservateur Bénévole			
CHEVALIER	Richard	Conseiller Scientifique			
CHEZIERE	Aurélié	Conservateur Bénévole			
CHOTTIN	Claude	Conservateur Bénévole	6	41,04	788,79 €
CORDIER	Jordane	Conseiller Scientifique			
COUVREUR	Thierry	Conservateur Bénévole	5,25	35,91	690,19 €
DAMOISEAU	Sébastien	Conseiller Scientifique			
DAVID	Yves	Conservateur Bénévole	3,75	25,65	492,99 €
DE FLORES	Mathieu	Conservateur Bénévole			
DEFLANDRE	Damien	Conservateur Bénévole	16	109,44	2 103,44 €
DELLIAUX	Laurent	Conseiller Scientifique			
DENUX	Olivier	Conseiller Scientifique			
DHUICQUE	Vincent	Conservateur Bénévole			
DOHOGNE	Romuald	Conseiller Scientifique			
DUBOIS	Jeannine	Conservateur Bénévole			
DUPIEUX	Ninó-Anne	Membre élu du CA			
DUVIGNEAU	Franck	Conservateur Bénévole	15,75	107,73	2 070,57 €
ESNAULT	Daniel	Conservateur bénévole adjoint			
FALGOUX	Marie-Christine	Conservateur Bénévole			
FLEURY	François	Conservateur Bénévole			
FONBAUSTIER	Jean-Pierre	Conservateur Bénévole			
FOUCHARD	André	Conservateur Bénévole			
FREROT	Aurore	Conservateur Bénévole			
FRITSCH	Benoît	Conseiller Scientifique	3	20,52	591,59 €
FRONTERA	Jean-Emmanuel	Conservateur Bénévole			
GAILLARD	Francine	Conservateur bénévole adjoint	9,75	66,69	1 281,78 €
GARNIER	Jean-Paul	Conseiller Scientifique et Conservateur Bénévole	0,5	3,42	98,60 €
GASTAUD	Céline	Conservateur bénévole adjoint			
GAUBERVILLE	Christian	Membre élu du CA			
GILLET	Jean-Louis	Conservateur Bénévole			
GOURMAND	Anne-Laure	Conseiller Scientifique			
GRISON	Aurélié	Conservateur Bénévole			
GRIVEL	Stéphane	Conseiller Scientifique			
GUINY	Hervé	Trésorier adjoint et Conservateur Bénévole			
HEMERY	Dominique	Conseiller Scientifique			
HENRY	Philippe	Conservateur Bénévole			
HIGOA	Mélanie	Conservateur Bénévole	0	0	0,00 €
HORELLOU	Arnaud	Conseiller Scientifique			
JOLIVET	Claudy	Conseiller Scientifique			
JOLLIVET	Jean-Pierre	Délégué départemental, membre de droit du CA et Conservateur Bénévole			
JOLY	Michel	Conservateur Bénévole			
LABELLE	Jeanny	Conservateur bénévole adjoint	15,5	106,02	2 037,70 €
LAFAYE	Alain	Conservateur Bénévole			
LAMY	Anne-Marie	Conservateur Bénévole			
LARIGAUDERIE	Marie-France	Conservateur bénévole adjoint			
LECHELON	Jean-Claude	Conservateur Bénévole			
LEFEBVRE	François	Conservateur Bénévole	2	13,68	262,93 €
LEGRAND	Claude	Conservateur bénévole adjoint			
LEMAIRE	Françoise	Conservateur Bénévole	5,75	39,33	755,92 €
LEMESLE	Bernard	Trésorier			
LEQUIVARD	Laurent	Conseiller Scientifique et Conservateur Bénévole	7	47,88	1 380,38 €
LETT	Jean-Michel	Conseiller Scientifique			
LEVEQUE	Antoine	Conseiller Scientifique	9,5	64,98	1 873,37 €
LOUET	Florent	Conservateur Bénévole			
MARIA	Patrick	Conservateur Bénévole			
MARQUET	Jean-Claude	Conseiller Scientifique et Conservateur Bénévole			
MATHE	Romain	Conservateur Bénévole			

Annexe 9 - Valorisation du bénévolat en 2015

Désignation - Nom prénom		Attributions	Nb jours	Nb heures	Valorisation
MERCIER	Jean-Luc	Conseiller Scientifique			
NICOLAZO	Claire	Conseiller Scientifique			
NOURY	Nadège	Membre élu du CA			
OLIVEREAU	Francis	Conseiller Scientifique			
PELSY	Frédéric	Conseiller Scientifique			
PERET	Nelly	Conservateur Bénévole			
PERICOUCHE	Albert	Conseiller Scientifique			
PERNOLLET	Etienne	Conservateur Bénévole			
PERRET	Nelly	Conservateur Bénévole			
PINET	François	Conseiller Scientifique et Conservateur Bénévole			
PLAT	Pierre	Conservateur bénévole adjoint			
PRATZ	Jean-Louis	Conseiller Scientifique	4	27,36	788,79 €
PREVOST	Michel	Délégué départemental, Vice-Président du CA et Conservateur bénévole	44	300,96	8 676,68 €
PROSPER	Julien	Conseiller Scientifique	2	13,68	394,39 €
QUEYRIE	Martial	Membre élu du CA			
RENARD	Philippe	Secrétaire et Conservateur bénévole	18,75	128,25	3 697,45 €
RICHER	Sylvain	Conseiller Scientifique	1,75	11,97	345,10 €
ROGER	Françoise	Conservateur bénévole adjoint			
ROSOUX	René	Président du CA et Conservateur Bénévole			
ROUSSEAU	Mathieu	Conseiller Scientifique			
SALLE	Christian	Conseiller Scientifique	4	27,36	788,79 €
SARAZIN	Etienne	Conseiller Scientifique			
SEJOUNE	Antoine	Conservateur Bénévole			
SEMPE	Eva	Conservateur bénévole adjoint			
SEMPE	Maurice	Conseiller Scientifique et Conservateur Bénévole			
SENNEPIN	Christophe	Conservateur bénévole adjoint			
SERVANT-MASSE	Hélène	Conservateur Bénévole			
SIMOULIN	Jean-Louis	Membre élu du CA et Conservateur Bénévole			
TARDIVO	Gérard	Membre élu du CA et Conservateur Bénévole			
THEVENIN	Jean-Paul	Membre élu du CA et Conservateur Bénévole	10	68,4	1 971,97 €
THOMAS	Alain	Conseiller Scientifique			
VANDROMME	Denis	Conseiller Scientifique et Conservateur Bénévole			
VILLE	Arnaud	Conseiller Scientifique			
WILLIAMS	Tony	Membre élu du CA et Conservateur Bénévole	6,75	46,17	1 331,08 €
TOTAL			338,75	2317,05	58 846,93 €

Conservateur Bénévole

2 SMIC Horaire

Membre du CA

3 SMIC Horaire

Membre du CS

3 SMIC Horaire

9,61 € SMIC Horaire 2015

Annexe 10 - Compte Epargne Temps au 31/12/2015

Salariés	Poste	Nombre de jours placés en CET au 31/12/2015	Salaire brut au 31/12/2015	Taux CS	Dettes au 31/12/15
AIN Céline	Animatrice Territoriale Natura 2000				
ALLARD Benoît	Chargé de mission territoriale				
BAUDOIN Marie	Chargée d'études scientifiques				
BAUDOIN Nolwenn	Chargée de mission N2000				
BECK Antoine	Assistant communication et vie associative				
BRETON Frédéric	Directeur				
CHEVALIER Tony	Animateur				
CHOREIN Adrien	Chargé d'études scientifiques				
COLOMBO Jean Baptiste	Chargé de mission territoriale	10	2 988,00 €	40,00%	1 978,54 €
DE SOUSA Elisabeth	Assistante administrative et financière				
DELAROCHE Florence	Animatrice Territoriale Natura 2000	10	2 160,00 €	40,00%	1 430,27 €
DUBRAY Axelle	Responsable Administrative et Financière				
GARBAR Sylvain	Garde animateur				
GERVAIS Hélène	Chargée de mission Espèces Invasives				
GOMEZ Margot	Garde animateur				
GONZAGA Sandra	Animatrice nature				
GRAVRAND Isabelle	Responsable communication animation				
GRESSETTE Serge	Responsable scientifique et technique				
HERGOTT François	Chargé d'études scientifiques				
HIPPOLYTE Stéphane	Chargé de mission territoriale				
LECOEUR Nathalie	Assistante de direction				
LESTRAT Ludovic	Responsable SIG/réseaux				
NEYER Catherine	Chargée de mission animation RNVL				
OTTO BRUC Cécile	Chargée de mission territoriale				
PAILLAT Rolland	Chargé d'études scientifiques				
PATRIGEON Adrien	Chargé de gestion écologique				
PIERRARD Alexandre	Chargé de gestion écologique				
RUAUX Brigitte	Chargée de mission observatoire				
SIONNEAU Yvan	Chargé de gestion écologique				
SPEH Emmanuelle	Chargée d'études scientifiques				
TEFFAUT Charline	Animatrice territoriale				
TROUVE Matthieu	Chargé de mission observatoire				
VERITE Manuella	Animatrice nature				
TOTAL PROVISION					3 408,81 €

Annexe 11 – Engagements de crédits bails

Nature des crédit-bails	Amortissement théorique			Redevances payées		Redevances à payer			Valeur résiduelle		
	Valeur origine	Cumul antérieur	Dotation exercice	Cumul antérieur	Charge exercice	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
3 ordinateurs portables	4 761,28	4 761,28	0,00	6 465,45	1 883,72	941,86			95,54		
Poste bureautique	623,12	363,49	207,71	494,74	256,16	64,04			12,46		
Total	5 384,40 €	5 124,77 €	207,70 €	6 960,19 €	2 139,88 €	1 005,90 €	0,00 €	0,00 €	108,01 €	0,00 €	0,00 €
		5 332,47 €		9 100,07 €		1 005,90 €			108,01 €		



ANNEXE 12 du rapport financier 2015
du Cen Centre - Val de Loire

Direction Générale Stratégies, Europe,
Partenariat et Transversalité
Direction Pilotage, Etudes et Stratégies
DPES/MD/2015-064bis

Orléans, le 02 décembre 2015

**Audit portant sur l'association Conservatoire d'espaces naturels du
Centre-Val de Loire**

sur la période 2007 -2013 inclus

Rapport final du 02 décembre 2015

L'audit a été réalisé sur pièce sur la période 2007-2013.

Le présent document constitue le rapport final et intègre les éléments de réponse apportés par l'association suite à la réunion d'échange du 20 novembre 2015.

Sommaire

Synthèse	3
I- L'association Conservatoire d'espaces naturels du Centre-Val de Loire	5
1. L'objet social	5
2. Le Conservatoire d'espaces naturels du Centre-Val de Loire et la Région Centre-Val de Loire	5
II- Analyse financière rétrospective sur la période 2007-2013.....	6
1. Analyse du compte de résultat	6
a) Le résultat	6
b) Les ressources de l'association	6
c) Les charges d'exploitation	8
2. Analyse du bilan et de la trésorerie	9
a) Des difficultés structurelles de trésorerie : la conséquence des retards d'encaissements des subventions.....	9
b) Un recours nécessaire à l'endettement court et long terme	10
c) Une solidité financière assurée par des fonds propres confortables	12
Annexe 1 : Les modalités de versement au titre du CPIER.....	13
Annexe 2 : Dispositifs régionaux : extraction QlikView	14
Annexe 3 : Résultat net de clôture	15
Annexe 4 : Subventions reçues de 2007 à 2013.....	15
Annexe 5 : Structure du bilan	15
Annexe 6 : Réponse intégrale du Conservatoire d'espaces naturels du Centre-Val de Loire au rapport provisoire du 07 Juillet 2015:	16

Synthèse

D'après ses statuts, le Conservatoire des Espaces Naturels du Centre (CEN) a pour objet de protéger, assurer la pérennité et restaurer par une gestion appropriée les sites de la Région Centre-Val de Loire remarquables pour leur intérêt biologique, géologique ou paysager. L'association met également en œuvre toutes actions permettant la connaissance des milieux naturels, leur protection, leur gestion et leur ouverture au public.

1) Une forte dépendance aux fonds publics

Au 31.12.13, en fonctionnement, la subvention régionale représente 17% de l'ensemble des ressources de l'association (+29% depuis 2007). **La participation de la Région représente 18% des subventions totales perçues.**

Malgré la hausse des ressources propres de l'association (+56%), l'association est peu dotée en ressources pérennes (4%) et couvre l'essentiel de ses charges par le biais de financements publics (**96%**). Cette forte dépendance aux financements publics conduit à une première interrogation sur la viabilité du modèle économique de l'association.

En termes de recettes, **de l'Europe aux communes, chaque niveau territorial contribue au financement d'actions sans cesse élargies.**

2) Une progression nette du résultat

Sur la période 2007-2013, les produits augmentent de 84%, par un « effet de levier » des subventions publiques. Parallèlement, les charges ont augmenté de 64% essentiellement du fait d'un accroissement des charges de personnel (+53%). La passation d'écriture pour risque correspondant à des soldes de subventions FEDER-Etat et l'attribution de primes des salariés ont entamé le résultat net de clôture qui reste **excédentaire de 179 840€.**

3) Des difficultés structurelles de trésorerie et une solvabilité immédiate en péril

L'association est confrontée à des difficultés de trésorerie qui sont la conséquence **des retards d'encaissements imputables principalement aux fonds structurels**, ce qui **fragilise la gestion financière**. L'actif enregistre un volume de « subventions à recevoir » de 2.9 M€, correspondant au volume du budget annuel de l'association. Pour pallier au manque de liquidité au 31.12.13, l'association mobilise **les découverts bancaires (303 K€) et une dette long terme (311 K€) mettant la solvabilité immédiate de l'association en zone rouge.**

Au bilan, après corrections, **le solde des créances court terme rapidement convertible en trésorerie**, est de 241K€, auquel s'ajoute 49K€ de liquidité « cash », soit un volume total de 290K€, insuffisant pour rembourser la totalité de la dette. En revanche, la trésorerie nette se rapproche de l'équilibre en jours d'exploitation (-2 jours).

La trésorerie de l'association sera insuffisante jusqu'en 2015 si aucune évolution ne se produit.

4) Une solidité financière assurée par des fonds propres confortables

Ces alertes témoignent de l'incapacité structurelle de reconstituer ses lignes de trésorerie au 31.12. La solvabilité générale de l'association pourrait être assurée par un volume moins élevé de stock de créances en cours. Toutefois, la solidité et l'indépendance financière de l'établissement restent assurées par **des fonds propres (6.6M€)** et un actif net confortables.

L'association doit faire preuve d'une grande vigilance au regard de sa situation financière, et de la forte croissance de ses charges de gestion, et cela malgré les efforts de maîtrise déjà engagés.

Préconisations au Conservatoire d'espaces naturels du Centre-Val de Loire

- 1) Dans ce contexte, pour continuer à assurer et à développer un service d'action d'intérêt général, le CEN doit poursuivre ses efforts dans la recherche de financements privés.
- 2) Poursuivre la démarche engagée de maîtrise des dépenses grâce à l'utilisation d'outils de suivi et à l'inventaire.
- 3) Travailler avec les services de la Région à une simplification du reporting opérationnel et financier
- 4) Surveiller le ratio d'endettement sur la CAF. L'endettement financier ne doit pas excéder 3 ans de CAF.
- 5) Demander une prospective budgétaire à l'association, à 3 ans, intégrant différents scénarii : Remboursement in fine de l'emprunt, étalement du remboursement du capital.
- 6) Poursuivre les efforts d'atteinte de la trésorerie à 30 jours d'exploitation.

I- L'association Conservatoire d'espaces naturels du Centre-Val de Loire

Le CEN a été créé en 1990. Son siège social se situe à Orléans (45).

1. L'objet social

Selon l'article 5 des statuts, l'objet de l'association est :

- de protéger, assurer la pérennité et restaurer par une gestion appropriée les sites de la Région Centre-Val de Loire remarquables pour leur intérêt biologique, géologique ou paysager.
- de mettre en œuvre, toutes actions permettant la connaissance des milieux naturels, leur protection, leur gestion et leur ouverture au public.

2. Le Conservatoire d'espaces naturels du Centre-Val de Loire et la Région Centre-Val de Loire

La Région Centre-Val de Loire soutient l'action du CEN depuis 1992 pour ses projets d'acquisition de sites, de travaux, de restauration et d'entretien, ainsi que d'aménagement pour l'accueil du public, et depuis 2000 pour son fonctionnement.

La Région Centre-Val de Loire subventionne l'association « Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire », en fonctionnement et en investissement sur la base d'un partenariat formalisé par des contractualisations Etat-Région :

- Les travaux conduits par le CEN Centre s'inscrivent dans le cadre **du CPIER Loire 2007-2013**, du plan Loire Grandeur Nature, sur deux programmes (cf. annexe 1 : les modalités de versement):
 - Projet coordonné pour les espaces naturels et ruraux,
 - Démarche globale d'utilisation du pastoralisme.
- L'intervention de la Région s'inscrit également **au titre du CPER**. Elle concerne l'ensemble des actions incluant le fonctionnement général de la structure et la mise en œuvre opérationnelle des actions de connaissance, protection, gestion et valorisation sur un réseau de sites remarquables. Celle-ci se décline en deux thématiques d'interventions :
 - Les « Grandes Vallées Alluviales et Zones Humides d'Intérêts Majeur », qui ont pour vocation à s'insérer dans la mise en œuvre du Plan Loire Grandeur Nature,
 - Les « Espaces Naturels Remarquables », qui s'inscrivent hors plan Loire.
- La Région intervient également en investissement sur présentation d'opérations d'acquisition.
- La Région a la possibilité de créer des **réserves naturelles régionales (RNR)**. Elle attribue une subvention au CEN Centre pour la mise en œuvre du plan de gestion des réserves suivantes:
 - RNR Bois des Rosches (Indre)
 - RNR Etang Foucoult (Indre)
 - RNR Vallée des Cailles (Eure-et-Loir)
- **D'autres dispositifs régionaux** sont et ont été mobilisés pour financer des opérations de l'association :
 - Contrat vert : en 2010, dans le cadre des conventions vertes, la Région a financé la gestion de données naturalistes via l'outil SERENA.
 - Volet Territorial-PNR Brenne : dans le cadre de l'acquisition de L'Etang de Massé
 - Volet Territorial-ECOPOLE : pour la création d'outils de conseil à la gestion des espaces remarquables, dans le cadre de l'Ecopôle.

On constate un **large spectre de dispositifs de la Région mobilisés pour financer les actions du CEN**. Ce modèle a pour principal avantage de reconnaître cette association comme un véritable partenaire de la Région.

Cependant, en théorie, les conventions vertes concernent les associations dites « vertes » excepté les conservatoires. **Le CEN ne devrait donc pas bénéficier de convention verte ou de contrat vert en raison de son action totalement spécifique. Une ligne budgétaire est d'ailleurs dédiée au CEN.**

II- Analyse financière rétrospective sur la période 2007-2013

L'examen de la situation financière porte sur la période 2007-2013. Sur cette même période, la Région a mandaté 2 981 428€ pour le CEN, avec une évolution de +54% (cf. annexe 2). En 2013, la subvention régionale versée à l'association représente 17% des ressources associatives.

Sur la période 2007-2013, le budget de l'association a évolué de 84%. En 2013, il atteint 2 706 454 €. **L'association est désormais dépositaire de plus de 100 sites ; cet accroissement nécessite l'exécution d'un programme d'actions plus important.** Sur cette même période, l'évolution des subventions d'exploitation est de 84%.

La forte corrélation entre ces deux tendances s'explique par la **forte dépendance aux financements publics (96%)**.

1. Analyse du compte de résultat

a) Le résultat

En 2013, l'association présente un compte de résultat excédentaire, qui s'élève à 180K€, en progression de 376 % par rapport à 2007(cf. annexe 3).

Cette forte progression s'explique :

- d'une part par l'intégration en 2007 de fonds européens dans le financement des actions du Conservatoire, la subvention n'avait pas été attribuée au moment de la clôture des comptes. **Une provision pour risques de 45 569€ avait été enregistrée. Celle-ci fût un premier signal d'alarme sur la position fragilisée du CEN notamment au regard des fonds FEDER.**
- et d'autre part, par un **excédent en 2013**. On constate un « effet ciseaux » avec une baisse des charges (-6%) et une stabilité des produits, grâce notamment à des **produits exceptionnels importants (+95K€), provenant d'écarts sur exercices antérieurs liés à des régularisations importantes de subventions** au moment des soldes et qui n'avaient pas été constatées lors de la clôture 2012.

b) Les ressources de l'association

➤ Les subventions d'exploitation

Les ressources de l'association sur la période se composent essentiellement de subventions publiques (96% des produits d'exploitation).

De 2007 à 2013, le montant cumulé des subventions d'exploitation s'élève à 14 M€ (+71%). En 2013, le total des subventions atteint 2.5 M€, contre 2.6 M€ en 2012, soit une diminution de 89K€ (cf. annexe 4: tableau des subventions reçues de 2007 à 2013).

Globalement, on peut noter une **importante mobilisation des financements publics** avec une hausse globale de + 71% sur la période 2007-2013.

Cette forte majoration est imputable à **un renforcement continu des financements de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (+66%), à une forte majoration des fonds Européens (FEDER et FEADER) de 93% et de la subvention régionale (+29%). A noter en parallèle que les animations Natura 2000 ont été multipliées par 2.** La réalisation des contrats Natura 2000 permet de doubler les recettes sur cette ligne.

Le CEN dispose d'un « **effet de levier** » structurant pour la mise en œuvre des actions d'intérêt général. **De l'Europe aux communes, chaque niveau territorial contribue au financement associatif.** Le pluri financement public vient pallier l'insécurité générée par l'absence de financement propre.

Le niveau des subventions (2.5M€) affectées à la couverture des charges d'exploitation (2.4M€) est suffisant ; le ratio de couverture est de 102%.

On constate une diminution du ratio de rigidité donc une bonne maîtrise des coûts de fonctionnement. Le ratio de rigidité des charges structurelles sur les subventions est de 45%. Cette situation permet à l'association d'avoir une plus grande marge de manœuvre pour assurer la maîtrise de ses coûts de fonctionnement.

➤ **Les ressources propres**

L'effort de l'ensemble des financeurs a permis la progression du résultat d'exploitation, mais pas seulement : on constate également l'enregistrement de produits propres qui s'élèvent à **93K€ (+56%) en 2013**, et représentent **4% des produits d'exploitation**. Ils se composent des droits d'entrée (21 906 €), des délégations d'usages agricoles (20 880 €), de souscriptions et de mécénat (44 419 €) et de cotisations (5819 €).

Préconisation 1 : Il est préconisé que le CEN poursuive ses efforts dans la recherche de financements privés, même si les marges de manœuvre sont limitées, compte tenu de l'objectif d'intérêt général poursuivi par la structure (la protection d'espaces naturels remarquables).

Réponse du CEN : Poursuivre les efforts dans la recherche de fonds privés

« La volonté affichée du Cen Centre – Val de Loire depuis plus de 20 ans est bien de mobiliser des fonds privés dont l'objectif est qu'ils permettent d'amplifier l'action et surtout de générer des recettes non affectées qui renforcent les fonds propres.

Un premier constat démontre que les mobilisations de fonds privés, plus qu'amplifier l'action, viennent globalement en compensation de baisses de crédits publics.

Le second constat est qu'en France, a contrario des pays Anglo – saxons, l'action environnementale émane très majoritairement de la puissance publique et c'est encore plus prégnant lorsqu'il s'agit d'intervenir en faveur de la biodiversité.....

Les pistes de recherches de fonds privés sont multiples :

- ✓ *Appels à dons incluant les financements participatifs sur les réseaux sociaux : leur impact est limité...*
- ✓ *Les Fondations...*
- ✓ *Le mécénat : avec la crise [...]les entreprises sont de moins en moins enclines à attribuer des mécénats en espèces...*
- ✓ *Le partenariat :[...] Cela peut être intéressant dès lors que celles-ci sont dans les objectifs du Cen Centre – Val de Loire et contribuent à la préservation de milieux ou d'espèces remarquables.*

Au niveau national, une réflexion est engagée en vue de faire évoluer en Fondation le Fonds de dotations[...] Les Conservatoires vont être sollicités pour verser des terrains afin de constituer le capital de 1,5 M€ nécessaire à la concrétisation de cette Fondation. »

c) Les charges d'exploitation

La nette progression du résultat d'exploitation est nuancée **par l'augmentation des charges de gestion (+64%) dont les dépenses de personnel (+53%)**.

- Le poste des **charges de personnel** représente, en 2013, 45% des charges d'exploitation. Cette augmentation substantielle et structurelle est surtout constatée sur la période 2010/2009 (+15%) et 2011/2010 (+24%).

Cette augmentation résulte :

- de 6 créations de postes depuis 2010 témoignant d'une augmentation de l'activité,
- de l'application de la convention collective (hausse de la valeur du point d'ancienneté, et du déroulement de carrière),
- de la décision du CA du 17 mars 2012, d'attribuer une prime brute de 11 070€ à l'ensemble des salariés « *témoignant de sa reconnaissance vis-à-vis du travail réalisé et des compétences* » pour l'année 2011 à laquelle s'ajoute 4 533€ de charges sociales et taxe sur les salaires. Une prime de 17 680€ pour 2013 à laquelle s'ajoute 13 020€ de charges sociales et taxe sur les salaires a été reconduite par le CA du 29 mars 2014.

Le niveau de rémunération des salariés respecte les seuils pratiqués dans le milieu associatif.

L'activité bénévole au sein du CEN est importante. Au 31.12.13, l'association valorise l'investissement bénévole à 49K€.

Depuis 2008, on constate **des mouvements de personnel** résultant d'arrêts de travail, de congés sabbatiques, de congés maternité (6), de ruptures conventionnelles (9) et de CDD pour des renforcements temporaires de l'équipe. La structure a aussi dû faire face à des problèmes de nature budgétaire qui l'a contraint à modifier l'organisation et notamment de licencier le directeur administratif et financier en 2009. Suite à ces mouvements, l'équipe a été réorganisée.

- Les autres dépenses

Sur la période auditée, le montant des « autres dépenses » a augmenté de 77%.

La forte progression concerne notamment les dépenses:

- de sous-traitance (+118%) : les études sous-traitées et la gestion des sites constituent l'essentiel des dépenses réalisées. Les opérations de restauration sont coûteuses, mais aussi dépendent de l'engagement des partenaires publics.
- de location (+54%) : le montant des loyers augmente, notamment celui d'Orléans (46K€ par an).
- de maintenance (+284%), liées au renouvellement et à la modernisation des copieurs des antennes, Reserve Naturelle du Val de Loire incluse.

Le CEN a cependant diminué ses dépenses d'honoraires (-20%), d'achats d'études et de prestations (-31%) et frais de formation (-97%).

L'association a mis en place un outil de suivi permettant de valoriser les actions et le temps de travail et d'optimiser l'affectation des subventions aux opérations réalisées.

Préconisation 2: L'association doit poursuivre leur démarche de maîtrise des dépenses notamment des charges de personnel grâce à l'utilisation de leur outil de suivi.

Réponse du CEN : Poursuivre la démarche de maîtrise des dépenses grâce à l'utilisation d'outils de suivi.

« [...] Une situation intermédiaire est réalisée sur la base des enregistrements comptables au 30 juin N avec une extrapolation au 31 décembre N. [...]. Ce suivi permet de réajuster les besoins et de réévaluer les dépenses à engager en termes de charges de fonctionnement. Sur le plan de la trésorerie, un tableau de suivi est établi à l'année et remis à jour une fois par semaine, la situation de trésorerie étant suivie au quotidien par la comptable. ».

Réponse de la DPES :

La démarche de maîtrise des dépenses engagée par l'association doit également s'accompagner d'un effort d'ajustement de l'actif et d'inventaire afin de mieux évaluer les besoins (dépenses de renouvellement...) et de faciliter les choix de gestion (vendre ou louer).

2. Analyse du bilan et de la trésorerie

a) Des difficultés structurelles de trésorerie : la conséquence des retards d'encaissements des subventions

La situation financière de l'association est alarmante. Elle met en exergue la fragilité de la structure de gestion ; fortement dépendante des financements externes dont elle assure la maîtrise d'ouvrage. **Les difficultés de trésorerie ne sont pas la conséquence d'une mauvaise gestion, mais plutôt celle de retard dans les encaissements.**

En effet, les créances en 2013 sont très volumineuses, elles représentent 40% de l'actif (3 M€). Elles sont composées de 2.9M€ de subvention à recevoir (94%), ce qui représente en volume l'équivalent d'une année de subvention. **Elle repose pour l'essentiel sur les contraintes de versements, imputables au financement FEDER et FEADER.**

Au 31.12.2013, le CEN attendait 438K€ d'encaissement liés à des demandes formulées auprès des financeurs. Parmi celles-ci, 223K€ proviennent du FEDER sur des soldes ou acompte de programme 2007 à 2012. **Lors de l'assemblée générale du 12 avril 2014, l'association a indiqué la possibilité d'engager une action auprès du préfet de Région.**

Les raisons du décalage sont les suivantes :

- la réalisation rapide des opérations,
- les actions financées s'étalent parfois de 1 à 3 ans, la structure est alors contrainte en permanence d'avancer la trésorerie inhérente aux programmes en cours (salaires et les charges sociales, sous-traitance, frais de fonctionnement...)
- les demandes d'acomptes et de soldes de certaines subventions ont des délais d'instruction assez longs et l'incidence de ce délai sur la trésorerie est d'autant plus importante que le montant de la subvention est important.
- certaines subventions ne prévoient aucune modalité d'acompte, tant à la signature qu'au cours du projet et impliquent que celui-ci soit terminé et toutes les dépenses acquittées pour bénéficier du paiement.

De plus, la confirmation du risque de non-recouvrement des soldes FEDER mettrait en péril la situation financière de l'association pour les années à venir.

Préconisations 3: Etablir un plan de financement prévisionnel par opération, avec un calendrier de décaissement des crédits et d'émissions des titres de recettes.

Réponse du Cen : Etablir un plan de financement prévisionnel par opération avec un calendrier de décaissement des crédits et d'émission des titres de recette

« Toutes les opérations font l'objet d'un plan de financement prévisionnel en recettes et dépenses. Les plans de financement peuvent être complexes et viser une partie non négligeable des actions de la structure, comme les opérations financées sur CPER ou CPIER ou être relativement simples comme l'animation d'un Plan Régional d'action qui financera 10 jours de travail d'un collaborateur avec un seul financeur.....

Le tableau de bord de suivi de trésorerie fait à ce jour office de calendrier de prévision de décaissement et d'encaissement des acomptes et des soldes..... »

Réponse de la DPES :

La DPES souligne l'important travail de reporting financier et opérationnel fournis par l'association. Néanmoins, le niveau de complexité et la masse d'informations transmises aux agents régionaux nuisent à sa compréhension et à son efficacité. L'audit plaide donc pour une simplification du reporting opérationnel et financier, l'idée étant de diffuser une information simple, efficace et compréhensible par l'ensemble des acteurs tout en conservant la transparence. Il est préconisé d'engager un travail partagé avec les agents régionaux afin de produire des documents jugés utiles à l'instruction et au contrôle fait par la Région.

b) Un recours nécessaire à l'endettement court et long terme

Les difficultés de trésorerie deviennent structurelles (décalage du versement des soldes de trésorerie) **et relèvent d'une gestion financière « court-termiste »**. Elle se caractérise par l'utilisation des découverts bancaires et des lignes de trésorerie Dailly. Le recours massif à ces facilités bancaires a un impact important sur le résultat par ses frais financiers (+14.3K€).

La dette financière court terme non reconstituée atteint 303K€, contre 431K€ en 2012. Au bilan, après corrections, le solde des créances court terme **rapidement convertible en trésorerie** s'élève à 464K€ (encaissements, produits à recevoir)-223K€ (risque de non-recouvrement de la subvention), soit 241K€, auquel s'ajoute 49K€ en banque, soit **un volume (290K€) insuffisant pour rembourser la totalité de la dette. En revanche, la trésorerie nette se rapproche de l'équilibre en jours d'exploitation (-2 jours)**.

La dette long terme au 31.12.2013 se caractérise par un prêt solidaire de 150K€ matérialisé par le solde de deux billets à ordre. Ce prêt de 250K€ était à rembourser fin juin 2012 en totalité mais les difficultés de trésorerie ne leur permettaient pas d'épargner pour le rembourser. Le remboursement a été reconduit pour 3 ans dont d'1/3 du prêt a été remboursé en juin 2013.

Face à la fragilité financière et à l'absence de trésorerie, l'association a consenti un **nouvel emprunt de 170K€ pour l'acquisition en 2013 de l'Etang Massé**, contribuant ainsi à fragiliser un peu plus encore la solvabilité financière. Il est vraisemblable que cet emprunt n'a été possible qu'en prenant en compte le volume important de fonds propres et les difficultés de modalités de paiement, donc considérées par la banque comme une réserve permanente.

La dette long terme atteint 311K€ (soit 46 jours d'emprunts).

L'endettement financier est de 3 ans de CAF.

On soulève une inquiétude quant à la fragilité de la situation financière. Dans l'hypothèse où la capacité d'autofinancement se stabilise à +216K€, que l'investissement reste constant et que le volume d'emprunt à un an au plus est estimé à 388K€ puis à 228K€ à plus d'un an, alors la trésorerie sera insuffisante jusqu'en 2015.

Néanmoins, il faut souligner la qualité de la gestion financière du CEN Centre, qui lui permet de mettre en œuvre ses missions malgré les difficultés de trésorerie d'une part, et de fédérer les financements de nombreux acteurs publics d'autre part.

La situation financière doit faire l'objet d'une attention particulière.

Préconisations 4 :

- Surveiller le ratio d'endettement sur la CAF. L'endettement financier ne doit pas excéder 3 ans de CAF.
- Exiger un plan de financement pluriannuel structurant du résultat d'exploitation permettant le remboursement des dettes.
- Dégager une rentabilité et une trésorerie suffisantes.
- Demander une prospective budgétaire à l'association, à 4 ans, intégrant différents scénarii : Remboursement in fine de l'emprunt, étalement du remboursement du capital.

Réponse du CEN : Surveiller le ratio d'endettement sur la CAF. L'endettement financier ne doit pas excéder 3 ans sur la CAF. Dégager une rentabilité et une trésorerie suffisantes

« Le cap fixé par le trésorier est que le recours à l'endettement doit rester exceptionnel. Jusqu'en 2012, les endettements de court ou moyen terme (3 ans) étaient utilisés pour renforcer la trésorerie à travers des billets à ordre, des prêts solidaires ou des cessions de créance qui peuvent être assimilés à une forme d'endettement. Le seul crédit long terme contracté par le Cen Centre – Val de Loire l'a été début 2012 et sur 15 ans en vue de finaliser le plan de financement pour l'achat de l'Etang Massé... »

Réponse de la DPES :

Pour financer l'investissement long terme, le recours à l'endettement est tout à fait possible à condition que l'association dégage suffisamment de résultats pour lui permettre à la fois de rembourser le capital souscrit et de renforcer ses fonds propres.

Réponse du CEN : Exiger un plan de financement pluriannuel structurant du résultat d'exploitation permettant le remboursement des dettes.

« [...] Le remboursement de l'emprunt est donc assuré à 76 % par les recettes [affectées fiables] [...] Le complément est pris en tenant compte des adhésions annuelles qui représentent 5 500 €.

A ce jour, un prospectif budgétaire à 4 ans n'a été conduit qu'une fois en 2004 pour la période 2004 – 2007 et n'a pas été réitéré car jugé comme peu significatif mais la suggestion sera appliquée ».

Réponse du CEN : Dégager une rentabilité et une trésorerie suffisantes

« [...]L'objectif est que les « recettes » libres de droit, c'est-à-dire hors subventions affectées, puissent contribuer à ce résultat grâce à un financement intégral des charges par les subventions ou les recettes issues de facturations (marchés publics notamment). [...]. En effet, l'affichage de résultats importants à la clôture amène parfois certains partenaires à estimer que le Cen Centre – Val de Loire peut parfaitement se passer de leurs contributions financières pour mener à bien ses actions.

L'établissement d'un coût de journée environné avec un barème « subvention » et un barème « prestation » contribue depuis 2003 à améliorer la rentabilité de la structure. Le calcul de ce coût est d'ailleurs validé annuellement par le Commissaire aux comptes. Une légère marge est approuvée sur le coût « subvention » et une marge plus importante est répercutée sur le coût « prestation »... »

A ces premiers éléments qui constituent autant d'indicateurs d'une solvabilité fragile, assurée par un volume de créances en cours important, il convient tout de même d'ajouter **la constitution d'une provision pour risques de créances douteuses de 17K€**, en attente d'encaissement sur les soldes de subventions FEADER. Le délai de 3 ans sans réponse des services instructeurs constitue un risque probable de non-recouvrement de la créance.

Une provision pour risques de 60 390€ avait également été comptabilisée en 2012, compte tenu du plan de reprise engagé sur les crédits FEDER et du risque encouru de

requalification de dépenses comme inéligibles, faute de procédure de publicité et de mise en concurrence.

c) Une solidité financière assurée par des fonds propres confortables

Le volume bilanciel est majoré de 73%, en 7 ans, principalement en raison d'une augmentation de l'investissement et d'un amortissement faible.

Au regard, du volume des capitaux propres permanents (85% du bilan en 2013), la structure du bilan apparaît **saine** et poursuit sa progression (+241 171€). L'importance des capitaux propres est un **gage de solidité** qui pourra à terme financer les avances de trésorerie.

- Les capitaux propres (6.6 M€) se composent :
 - de fonds associatifs sans droit de reprise d'un montant de 4.5M€ (+9K€)
 - de fonds associatif avec droit de reprise d'un montant de 1.7M€ (+53K€)
 - des réserves d'un montant de 127K€ (+17K€) **afin de faire face aux aléas de trésorerie.**
 - d'un résultat excédentaire en 2013 de 180K€ (+161 927€)
 - de la constitution de la provision pour litige d'un montant de 105K€, (+45K€).

- Sur la période, le volume net des immobilisations progresse de 60% (+1.7M€), le volume des amortissements quant à lui a diminué de 97K€. Cette majoration s'explique par l'acquisition de l'Etang Massé en mars 2012 pour une valeur de 1 642 306€, mais aussi par plusieurs autres opérations de maîtrise foncière. Les immobilisations corporelles représentent 59% du bilan en 2013.

L'acquisition de ce site a été co-financée par des subventions d'investissement dont 670K€ par l'Agence de l'Eau, 190K€ par la région, 613K€ de fonds Européens et de 170K€ par le CEN.

- **Structure du haut de bilan (cf. annexe 5) :**
 - Le fonds de roulement est mécaniquement en croissance du fait des excédents réalisés et de la provision. Il représente 303 jours d'exploitation.
 - Le besoin en fonds de roulement est positif du fait des créances volumineuses, soit 341 jours d'exploitation. **Le non recouvrement de ces créances pèse sur la trésorerie de l'association et met en péril sa solvabilité immédiate.**
 - La trésorerie nette est de fait, asséchée et négative à -254 926€ au 31/12/2013.
 - La Capacité d'autofinancement reste à un niveau convenable de 203 K€, du fait du résultat exceptionnellement excédentaire. Cependant, elle est insuffisante pour couvrir la part des dettes à moins d'un an de 303K€.Dans un contexte similaire, même volume d'emprunt et d'investissement la CAF devrait atteindre 400K€.

Préconisation 5 : Atteindre une trésorerie de 30 jours d'exploitation soit un volume de 210 K€.

Réponse du CEN : Atteindre une trésorerie de 30 jours d'exploitation, soit un volume de 210 k€.

« Cet objectif est estimé comme très complexe pour une association qui fonctionne sur des subventions publiques par rapport à une PME [...]. Les versements des subventions ne sont pas soumis aux mêmes impératifs que les paiements de fournisseurs (Décret n°2013-269 du 29 mars 2013) [...].ce qui signifie que les frais de mise en place de modalités de trésorerie sont intégralement supportés par le fonctionnement général de la structure....En 2014, la situation de trésorerie s'est nettement améliorée... »

Annexe 1 : Les modalités de versement au titre du CPIER

Les modalités de versement diffèrent selon la section :

- Pour son fonctionnement et la mise en œuvre de son intervention sur les sites dont il est propriétaire ; dont 90% des subventions sont versées à la signature de la convention et 10% sur présentation du bilan d'activité et du bilan financier,
- Pour son investissement, par axe d'intervention et par département, soit pour les actions relatives à la connaissance, protection, gestion et valorisation sur un réseau de sites remarquables.

Les modalités de versement diffèrent en fonction du montant :

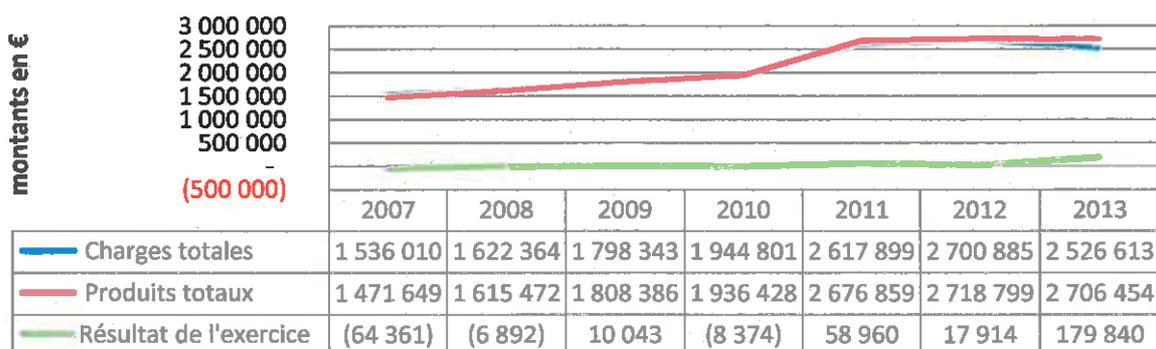
- pour les subventions supérieures à 3 000 € ; 50% sur présentation d'une pièce justifiant le démarrage de l'opération et le solde sur présentation d'un état récapitulatif financier,
- pour les subventions inférieures ou égales à 3 000 €, les subventions sont versées en une seule fois à la signature de la convention.

Annexe 2 : Dispositifs régionaux : extraction QlikView

Exercice	Dossier	Total
2007	2007 ACQUISITION (CPIER 2007-2013) LES PRAIRIES DU FOULZON CPNRC	5 732 €
	2007 CARTOGRAPHIE ESPACES NATURELS PROTEGES DE LA REGION CENTRECPNRC	11 000 €
	2007 ETUDES (CPIER) CPNRC	11 127 €
	2007 LES COTES DE MONTREUIL ACQUISITION (VT CPER) CPNRC	1 523 €
	2007 LES GRANDS BUISSONS ACQUISITION (VT CPER) CPNRC	1 611 €
	2007 MONOGRAPHIE MILIEUX NATURELS DE LA REGION CENTRE CPNRC	17 000 €
	2007 OPERATIONS VALORISATION (CPIER 2007-2013) CPNRC	94 239 €
	2007 OPERATIONS VALORISATION (VOLET TERRITORIALCPER) CPNRC	9 604 €
	2007 TRAVAUX DE GESTION (CPIER 2007-2013) CPNRC	57 611 €
	2007 TRAVAUX DE GESTION (VOLET TERRITORIAL CPER) CPNRC	39 818 €
	Total 2007	316 065 €
2008	2008 PROGR. ACTIONS CPNRC (CPER 2007-2013 VT)	121 458 €
	2008 PROGR. D'ACTIONS CPNRC (CPIER 2007-2013)	169 889 €
	Total 2008	291 347 €
2009	09-CPIER07/13VT-CPNRC-PROG 2009	124 836 €
	09-CPER07/13VT-ECOPOLE-OUTILS CONSEIL GESTION ESPACES NAT.REMARQUABLES-CPNRC	8 592 €
	09-CPIER07/13-CPNRC-PROGRAMME 2009	240 607 €
	09-CPIER07/13-ESPECES ENVAHISSANTES EN RC-CPNRC	4 620 €
	09-RESERVE NAT.REG. SITE BOIS DES ROCHES A POULIGNY ST PIERRE(36)-CPNRC	21 000 €
	Total 2009	399 655 €
2010	2010 COV. VERTE GESTION DONNEES NATURALISTES COM CONSERVATION MILIEUX NAT CPNRC	56 229 €
	2010-CPER07/13VT-PROG.ACTIONS 2010-CPNRC	210 189 €
	2010-CPIER07/13-DEMARCHÉ GLOBALE PASTORALISME PROG. 2010-CPNRC	24 053 €
	2010-CPIER07/13-ESPACES NAT.RURAUX PROG.ACTIONS 2010-CPNRC	184 534 €
	2010-RNR-PLAN DE GESTION SITE VALLEE DES CAILLES-CPNRC	11 611 €
	Total 2010	686 616 €
2011	11-CEN CENTRE-CPER-PAT.NAT-ACQUISITION ETANG MASSE	190 000 €
	11-CPIER-CPNRC-DEMARCHÉ PASTORALISME	44 224 €
	2011-CPER VT FONDS ESPACES NATURELS-PROGRAMME 2011-CPNRC	230 950 €
	2011CPIER ESPACES ENVAHISSANTES ANIMATION CPNRC	7 875 €
	2011-CPIER-PROGRAMME 2011 - CPNRC	196 498 €
	Total 2011	669 547 €
2012	12-C.E.N-LOIRE GRANDEUR NAT-ESPECE ENVAHISSANT-ANIMATION GROUPE TRAVAIL	7 740 €
	12-C.N.E -RESERVES NATURELLES- MISE EN OEUVRE 1ER ANNEE DU PLAN GESTION	20 588 €
	12-CEN CENTRE-ENV- RESERVE NATURELLE-ELABORATION DU PLAN DE GESTION PROJET	10 500 €
	12-CENRC-ENV-CPER-PROGRAMME ACTIONS 2012	225 158 €
	12-CENRC-ENV-CPIER-PROGRAMME ACTIONS 2012	237 929 €
	Total 2012	501 915 €
2013	13 -CNE CENTRE-ENV- CPIER ESPECE ENVAHISSANTE-ANIMATION GROUPE TRAVAIL ESPACES VEGETALES	5 348 €
	13 -CONSERVATOIRE ESPACES NATURELS CENTRE - ENV CONTRAT LOING EN GATINAIS - ETUDE PILOTE POUR ANIMATION FONCIERE	- €
	13-CEN-ENV-CPER-PROGRAMME D'ACTIONS 2013	194 763 €
	13-CEN-ENV-CPIER-DEMARCHÉ GLOBALE D'UTILISATION DU PASTORALISME-PROGRAMME D'ACTIONS 2013	36 511 €
	13-CEN-ENV-CPIER-PROJET COORDONNE ESPACES NATURELS ET RURAUX-PROGRAMME D'ACTIONS 2013	133 922 €
	13-CONSERVATOIRE ESPACES NATURELS CENTRE-ENV-RESERVE NATURELLE-MISE EN OEUVRE PLAN GESTION 2E ANNEE	6 669 €
	13-CONSERVATOIRE ESPACES NATURELS CENTRE-ENV-RESERVE NATURELLE-MISE EN OEUVRE PLAN GESTION 2EME ANNEE	3 440 €
	2013 - CPIER07/13 - ESPECES ENVAHISSANTES 2014 - CEN CENTRE	2 013 €
	Total 2013	302 694 €
	Total général	2 981 428 €

Annexe 3 : Résultat net de clôture

Résultat net de clôture



Annexe 4 : Subventions reçues de 2007 à 2013

Subvention par financeurs	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2007-2013	Part en 2013 en %
DREAL Centre et Bourgogne	461 102 €	403 278 €	544 056 €	442 168 €	454 338 €	368 801 €	271 484 €	-41%	11%
Conseil Régional	359 226 €	340 533 €	385 280 €	420 136 €	598 085 €	485 197 €	463 197 €	29%	18%
Conseils Généraux	152 037 €	197 318 €	238 152 €	211 929 €	301 963 €	294 093 €	307 739 €	102%	12%
Communes	8 667 €	35 233 €	6 456 €	1 403 €	37 820 €	14 599 €	36 898 €	326%	1%
Agence de l'eau	197 611 €	88 377 €	96 564 €	208 769 €	343 727 €	337 188 €	452 421 €	129%	18%
Animations et Contrats Natura 2000	- €	168 798 €	190 978 €	225 652 €	270 888 €	527 839 €	450 870 €	167%	18%
Autres subventions	184 323 €	28 225 €	60 223 €	34 784 €	30 546 €	31 176 €	132 244 €	-28%	5%
Fonds Européens	- €	201 740 €	212 516 €	308 459 €	553 852 €	534 533 €	389 255 €	93%	16%
Total	1 362 966 €	1 463 501 €	1 734 226 €	1 853 301 €	2 591 220 €	2 593 426 €	2 504 106 €	71%	100%

Annexe 5 : Structure du bilan

Conservatoire des Espaces Naturels du Centre	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Capitaux propres (10) (11) (12) (13) (14) (19 fonds dédié)	3 975 564	4 300 006	4 370 933	4 760 016	5 645 099	6 081 475
(+) Provisions pour risques et charges budgétaires (15)	49 885	-	-	-	-	60 390	105 209
(+) dette bancaire et assimilé (16)	-	-	250 000	250 000	250 000	395 648	311 846
(-) Actif Net Immobilisé (2* sauf 28 et 29)	2 859 995	2 901 230	2 953 116	2 945 593	2 942 153	4 639 531	4 642 933
FONDS DE ROULEMENT	1 165 454	1 398 777	1 667 817	2 064 423	2 952 946	1 897 982	2 097 169
Stocks et en-cours (3*sauf 39)	-	-	-	-	-	-	-
(+) Créances exploitation (4* sauf 43 et 49)	1 560 761	1 882 850	1 916 900	2 763 768	3 239 361	2 852 407	3 095 808
(-) Dettes exploitation	271 898	300 317	321 364	448 830	828 911	723 161	737 271
0	-	-	-	-	-	-	-
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	1 288 863	1 582 534	1 595 536	2 314 938	2 410 450	2 129 246	2 358 537
VMP (50)	-	-	-	-	-	-	-
(+) Banque (=51)	81 465	18 634	123 203	28 949	719 156	199 877	48 554
(+) Caisse et régies (53 + 54)	-	-	-	-	-	-	-
(-) Crédits de trésorerie CT (519)	204 874	202 391	50 922	277 484	176 661	431 140	303 480
TRESORERIE NETTE (dont provision)	- 123 409	- 183 757	72 281	- 250 515	542 496	- 231 264	- 254 926



Note externe :

Objet : Audit portant sur l'association CEN Centre – Val de Loire – Période 2007 – 2013 inclus

Note de précisions sur le rapport du 07 juillet 2015

Rédigée par : Frédéric Breton - Directeur

Contexte :

La présente note apporte des précisions sur les préconisations formulées au Cen Centre – Val de Loire à l'issue de l'audit sur pièce.

Préconisation N°1 : poursuivre les efforts dans la recherche de fonds privés.

La volonté affichée du Cen Centre – Val de Loire depuis plus de 20 ans est bien de mobiliser des fonds privés dont l'objectif est qu'ils permettent d'amplifier l'action et surtout de générer des recettes non affectées qui renforcent les fonds propres.

Un premier constat démontre que les mobilisations de fonds privés, plus qu'amplifier l'action, viennent globalement en compensation de baisses de crédits publics.

Le second constat est qu'en France, a contrario des pays Anglo – saxons, l'action environnementale émane très majoritairement de la puissance publique et c'est encore plus prégnant lorsqu'il s'agit d'intervenir en faveur de la biodiversité.

Avant 2003, un poste dévolu à la recherche de mécénat privé avait été créé avec l'aide du Conseil régional. Ce poste a été supprimé pour raisons économiques en 2003 car les réussites, pour indéniables qu'elles aient été, ne permettaient pas d'assurer le financement du poste et ne dégageaient de fait pas de bénéfices.

Les pistes de recherches de fonds privés sont multiples :

- ✓ Appels à dons incluant les financements participatifs sur les réseaux sociaux : leur impact est limité à 4 – 5 000 € par appel mais peut permettre de réaliser des acquisitions de sites sur des problématiques particulières.
- ✓ Les Fondations : celles-ci sont connues et utilisées dans la mesure du possible mais leur fonctionnement s'apparente à des subventions et elles financent des projets particuliers.
- ✓ Le mécénat : avec la crise, et ce constat a été confirmé lors d'un atelier dévolu au mécénat lors du dernier congrès national des Conservatoires, les entreprises sont de moins en moins enclines à attribuer des mécénats en espèces. Des recherches de mécénat de compétences ont été menées très ponctuellement qui permettent de réaliser des économies sur un sujet donné (comme l'établissement d'un modèle de commodat fourni par un avocat qui aurait coûté 1 200 € en facturation directe).
- ✓ Le partenariat : c'est ce mode de relations qui privilégie les entreprises mais, en ce cas, il s'agit de mener de nouvelles actions. Cela peut être intéressant dès lors que celles-ci sont dans les objectifs du Cen Centre – Val de Loire et contribuent à la préservation de milieux ou d'espèces remarquables.

Au niveau national, une réflexion est engagée en vue de faire évoluer en Fondation le Fonds de dotation initialement créé par le réseau des Conservatoires afin de sécuriser le foncier. Les statuts et l'ensemble des éléments réglementaires sont prêts et les Conservatoires vont être sollicités pour

verser des terrains afin de constituer le capital de 1,5 M€ nécessaire à la concrétisation de cette Fondation.

Préconisation N°2 : régulariser le mode d'attribution des primes par une délibération du CA en amont du versement.

Cette préconisation ne s'appuie pas sur la réalité des modalités d'attribution des primes au Centre – Val de Loire. Celles-ci sont encadrées par le règlement d'évolutions salariales approuvé en CA le 12 juin 2010 et qui stipule :

Une prime annuelle pourrait être attribuée aux salariés selon les conditions suivantes:

- ✓ *L'attribution de la prime est liée au résultat positif de l'exercice N.*
- ✓ *Le Conseil d'Administration qui approuvera le compte de résultat proposera à l'Assemblée Générale suivante d'affecter une partie du résultat pour l'attribution de la prime et en définira le montant en considérant toutefois que l'affectation principale et prioritaire du résultat est dévolue à l'objet associatif conformément à la décision de CA du 20 mars 2010.*
- ✓ *La prime sera répartie équitablement pour l'ensemble des salariés sous contrat pendant l'exercice concerné et ce au prorata temporis.*
- ✓ *L'attribution effective de la prime est liée à l'évaluation individuelle annuelle.*
- ✓ *Les résultats de l'évaluation auront pour conséquence non l'attribution mais le retrait de la prime.*
- ✓ *Un bilan des évaluations ainsi que les propositions de retrait de la prime seront présentés à la Commission Paritaire qui prendra les décisions définitives d'attribution.*

Une prime a été versée aux salariés en juin ou juillet 2012 sur la base du résultat constaté à la clôture du 31 décembre 2011. L'attribution de cette prime a été décidée par le Conseil d'administration en date du 17 mars 2012 lors de l'arrêt des comptes.

Une prime a été versée aux salariés en juin ou juillet 2014 sur la base du résultat constaté à la clôture du 31 décembre 2013. L'attribution de cette prime a été décidée par le Conseil d'administration le 29 mars 2014 lors de l'arrêt des comptes.

Dans les deux cas, ces attributions ont été effectuées sous le contrôle du Commissaire aux comptes.

Préconisation N°3 : poursuivre la démarche de maîtrise des dépenses grâce à l'utilisation d'outils de suivi.

Le budget prévisionnel de l'année N est approuvé en Conseil d'administration en décembre N-1.

Les dépenses de fonctionnement sont effectuées tout au long de l'année sur la base de ce budget.

Une situation intermédiaire est réalisée sur la base des enregistrements comptables au 30 juin N avec une extrapolation au 31 décembre N. Cette situation est présentée soit au Bureau lors des réunions d'août ou septembre, soit au Conseil d'administration en octobre. Ce suivi permet de réajuster les besoins et de réévaluer les dépenses à engager en termes de charges de fonctionnement.

Sur le plan de la trésorerie, un tableau de suivi est établi à l'année et remis à jour une fois par semaine, la situation de trésorerie étant suivie au quotidien par la comptable. Ce tableau permet de prévoir les périodes d'encaissement des recettes, de manière approximative en fonction des délais de traitement inhérents aux financeurs, et de prévoir les modalités de paiement des fournisseurs notamment les sous-traitances de travaux sur site. (Impression jointe).

Préconisation N°4 : Revoir avec ses principaux partenaires le processus de recouvrement des soldes afin de le faciliter.

Un petit bilan rapide de situation est dressé ci-dessous par grand partenaire. Il est très important de noter que, à ce jour, tous les financeurs publics du Cen Centre – Val de Loire sont très conscients de la nécessité de soulager la trésorerie de la structure et s’y emploient en traitant les dossiers de manière prioritaire. A l’échelle de l’ensemble des partenaires financiers, en grande majorité les délais n’émanent pas des services mais assez souvent du payeur public. Cela souligne la fragilité du dispositif qui tient à la bonne volonté et aux bonnes relations entretenues avec les différents services.

- ✓ Etat – DREAL : lorsque les crédits de paiement sont disponibles, le traitement est très rapide par les services et le paiement intervient entre 3 et 8 – 10 semaines. Le problème survient lors de gels ou de reprises de crédits décidés au niveau ministériel.
- ✓ Conseil régional Centre – Val de Loire : traitement très rapide par les services, les délais de paiement sont de 3 à 8 semaines très grand maximum.
- ✓ Conseils départementaux : les délais de traitement sont très rapides pour les CD 18 – 28 – 37 – 41 et 45 à raison de 3 à 8 semaines.
- ✓ Agence de l’Eau – Loire Bretagne : traitement immédiat par les services, le délai a été allongé à deux mois en 2014 en raison du changement de payeur public.
- ✓ Agence de l’Eau Seine Normandie : traitement très rapide et paiement sous 4 – 6 semaines.
- ✓ FEADER traité par DDT payé par ASP : les délais d’instruction sont très inégaux en fonction des DDT et peuvent prendre de 2 semaines à 3 ans, les délais peuvent ensuite être allongés par l’ASP en fonction des contrôles ou des capacités de mobilisation de la seule personne qui traite tous les dossiers au niveau régional. Les paiements interviennent donc entre 2 mois et 3 - 4 ans.
- ✓ FEDER traité par le SGAR : lorsque le CSF a été effectué, le paiement intervient dans les 6 – 8 semaines maximum. Le problème tient à la très longue durée des CSF avec, jusqu’à présent, une seule personne au SGAR pour traiter les dossiers concernés. Les paiements effectifs peuvent durer jusqu’à 3 voire 4 ans.

Préconisation N°5 : Etablir un plan de financement prévisionnel par opération avec un calendrier de décaissement des crédits et d’émission des titres de recette.

Toutes les opérations font l’objet d’un plan de financement prévisionnel en recettes et dépenses. Les plans de financement peuvent être complexes et viser une partie non négligeable des actions de la structure, comme les opérations financées sur CPER ou CPIER ou être relativement simples comme l’animation d’un Plan Régional d’action qui financera 10 jours de travail d’un collaborateur avec un seul financeur.

Pour chaque opération, les recettes contribuent à financer en fonction des dossiers :

- ✓ Tout ou partie de salaire et charges de collaborateurs.
- ✓ Une partie des charges de structure et des salaires des personnels administratifs.
- ✓ Des dépenses externalisées affectées directement à chaque dossier.

Le tableau de bord de suivi de trésorerie fait à ce jour office de calendrier de prévision de décaissement et d’encaissement des acomptes et des soldes.

Pour les décaissements, il prévoit :

- ✓ Les charges fixes comme salaires, loyers, abonnements divers.
- ✓ Les périodes d’achat de dépenses de fournitures.
- ✓ Les prévisions de paiement des sous-traitants pour les dépenses externalisées comme travaux sur sites, acquisitions etc...

Pour les encaissements, les prévisions sont établies en corrélation avec :

- ✓ Les versements sur acomptes à signature ou autres modalités intermédiaires.
- ✓ Les périodes de fins d'opération permettant d'envoyer les demandes de soldes.

Il est important de tenir compte du fait que certains éléments liés aux modalités conventionnelles ont un impact sur les versements une fois les dépenses réalisées. On citera entre autres ::

- ✓ Pour le FEADER et le FEADER, les versements de salaires nécessitent la DADS pour que toutes les charges salariales soient justifiées. Une opération terminée en juin N ne pourra donc être demandée en paiement qu'à partir de février N+1.
- ✓ Les dépenses externalisées doivent être acquittées et ces acquittements sont très dépendants de la trésorerie au moment où les opérations sont terminées.

Préconisation N°6 : Surveiller le ratio d'endettement sur la CAF. L'endettement financier ne doit pas excéder 3 ans sur la CAF.

Le cap fixé par le trésorier est que le recours à l'endettement doit rester exceptionnel. Jusqu'en 2012, les endettements de court ou moyen terme (3 ans) étaient utilisés pour renforcer la trésorerie à travers des billets à ordre, des prêts solidaires ou des cessions de créance qui peuvent être assimilés à une forme d'endettement.

Le seul crédit long terme contracté par le Cen Centre – Val de Loire l'a été début 2012 et sur 15 ans en vue de finaliser le plan de financement pour l'achat de l'Etang Massé. L'essentiel des 1,65 M€ a été mobilisé auprès du FEDER et de l'Agence de l'Eau – Loire Bretagne (78%) mais la contribution que le Conseil Régional a décidé d'affecter à cette opération n'a représenté que 12 % et a obligé le Cen Centre – Val de Loire à recourir à l'emprunt afin de ne pas laisser échapper cette occasion unique d'acquérir ces 135 Ha qui ont contribué à créer la plus grande Réserve Naturelle Régionale de la région.

Préconisation N°7 : Exiger un plan de financement pluriannuel structurant du résultat d'exploitation permettant le remboursement des dettes.

Préconisation N°9 : Demander une prospective budgétaire, à 4 ans, intégrant différents scénarii : remboursement in fine de l'emprunt, étalement du remboursement du capital.

Ces deux préconisations ont été regroupées car estimées comme convergentes.

En ce qui concerne l'emprunt, celui-ci avait été contracté sur la base de prévisionnel de recettes affectées fiables permettant d'en assurer le remboursement avec une certitude jugée comme possible. Un compte a spécialement été ouvert au Crédit agricole sur lequel sont versées les recettes affectées et où sont prélevées les mensualités.

En 2012, pour un remboursement annuel évalué à 17 000 €, les recettes de remboursement envisagées étaient :

- ✓ La location de la chasse. (environ 10 000 €).
- ✓ La location des terres agricoles. (environ 3 000 €)
- ✓ Le bail de pêche. (environ 4 000 €)

Au 1^{er} janvier 2015, l'annualité est de 16 150,92 € et elle est assurée par ::

- ✓ La location de la chasse à hauteur de 11 000 €.
- ✓ La location des terres agricoles révisée à 2 400 €.
- ✓ Le bail de pêche a été dénoncé suite à la mise en place de la RNR, le choix ayant été fait de gérer la pêche en interne et c'est le PNR Brenne qui a en la charge.

Le remboursement de l'emprunt est donc assuré à 76 % par les recettes envisagées initialement. Le complément est pris en tenant compte des adhésions annuelles qui représentent 5 500 €.

A ce jour, un prospectif budgétaire à 4 ans n'a été conduit qu'une fois en 2004 pour la période 2004 – 2007 et n'a pas été réitéré car jugé comme peu significatif mais la suggestion sera appliquée.

Préconisation N°8 : Dégager une rentabilité et une trésorerie suffisantes.

La décision prise par le CA vise à ce que le Cen Centre – Val de Loire dégager des excédents à chaque clôture comptable annuelle de manière à renforcer les fonds propres et à dégager un fond de roulement pour la trésorerie. L'objectif est que les « recettes » libres de droit, c'est-à-dire hors subventions affectées, puissent contribuer à ce résultat grâce à un financement intégral des charges par les subventions ou les recettes issues de facturations (marchés publics notamment). Cette décision est éminemment politique et a été expliquée à l'ensemble des partenaires financiers. En effet, l'affichage de résultats importants à la clôture amène parfois certains partenaires à estimer que le Cen Centre – Val de Loire peut parfaitement se passer de leurs contributions financières pour mener à bien ses actions.

L'établissement d'un coût de journée environné avec un barème « subvention » et un barème « prestation » contribue depuis 2003 à améliorer la rentabilité de la structure. Le calcul de ce coût est d'ailleurs validé annuellement par le Commissaire aux comptes. Une légère marge est approuvée sur le coût « subvention » et une marge plus importante est répercutée sur le coût « prestation ». Ce coût permet d'intégrer dans chaque journée de travail justifiée sur subvention et sur prestation des charges directes (salaires de la personne affectée) et indirectes (frais de structures et salaires et charges des administratifs).

Toutefois, le recours aux FESI limite très fortement l'atteinte de l'objectif de car les charges indirectes ne sont éligibles que si elles servent quand même l'opération et sur la base d'une clef de proratisation. Et l'on constate une tendance nette à écarter de plus en plus de charges indirectes au profit du nouveau système de barémisation forfaitaire qui ne couvre pas, pour le Cen Centre – Val de Loire, l'ensemble des frais de structures.

De même, une tendance de fond est constatée à ce que les salaires et charges des personnels administratifs pourtant rendus de plus en plus nécessaires pour suivre les subventions et les évolutions réglementaires, sont de moins en moins éligibles auprès de nombreux financeurs à commencer par les Agences de l'Eau.

La baisse des dotations de fonctionnement (350 000 € en 2003 contre 140 000 € en 2014) implique de répercuter sur les opérations un certain nombre de charges de structures qui ne sont finalement pas intégralement financées et affectent donc les recettes libres de droit.

Préconisation N°10 : Atteindre une trésorerie de 30 jours d'exploitation, soit un volume de 210 k€.

Cet objectif est estimé comme très complexe pour une association qui fonctionne sur des subventions publiques par rapport à une PME.

De nombreux éléments viennent considérablement peser sur la capacité à dégager de la trésorerie et le fait que les versements des subventions ne sont pas soumis aux mêmes impératifs que les paiements de fournisseurs (Décret n°2013-269 du 29 mars 2013). Il n'y a pas de délai imposé ni d'intérêts de retard, ce qui signifie que les frais de mise en place de modalités de trésorerie sont intégralement supportés par le fonctionnement général de la structure. Le cumul des dettes du FEDER et du FEADER s'élève à 687 000 €.

En 2014, la situation de trésorerie s'est nettement améliorée car au 20 novembre 2015 les dettes fournisseurs sont de 9 000 € alors que les clôtures 2013 et 2014 constataient respectivement 430 000 € et 270 000 € de dettes fournisseurs.

Prospective

L'année 2014 a montré une amélioration de la situation de trésorerie qui s'est poursuivie en 2015. Si l'ensemble des dettes du FEDER et du FEADER venaient à être acquittées en février 2016, le Cen Centre – Val de Loire devrait pouvoir engager sa nouvelle programmation sous de meilleurs auspices. Et ce d'autant plus que les montants de FEDER et de FEADER sur la programmation 2015 sont anecdotique et que le volume de sous-traitance a été considérablement réduit dans l'attente des nouvelles programmations des FESI.

La prospective budgétaire 2016 montre que l'action du Cen Centre – Val de Loire ne peut s'effectuer sans une mobilisation des FESI et principalement le FEADER et le FEDER POPL. Sur budget estimé à ce jour à 3,7 M€ avant arbitrages, les montants cumulés des deux fonds pourraient représenter 990 K€ soit 24% du budget total. Si des modalités de versement d'avances significatives (au-delà des 5%) ne sont pas mises en place et si des paiements à solde ne sont pas effectués rapidement, le risque est de voir revenir une situation identique à la période 2010 – 2013 ou bien de ne pas mobiliser les FEADER notamment alors que le Cen Centre – Val de Loire constitue l'un des principaux maîtres d'ouvrage susceptible de contribuer significativement à l'engagement des crédits.